

Juin 2018

Analyse des comptes administratifs 2016

Établissements et services accueillant des
personnes handicapées

Services accueillant des personnes âgées et des
personnes handicapées

Ce rapport annuel sur l'analyse des comptes administratifs 2016 des établissements et services accueillant des personnes handicapées et des services accueillant des personnes âgées et des personnes handicapées a été réalisé par le pôle Allocation budgétaire de la Direction des établissements et services médico-sociaux de la CNSA sous la coordination de Céline Moreau.

L'analyse statistique a été réalisée par Marie-Hélène Toupin.

Sommaire

Introduction	4
1 Méthode d'analyse	5
1. Recueil des données	5
1.1 La source	5
1.2 Les données	5
1.3 Corrections apportées aux données de base	5
2. Présentation des résultats	6
3. Limites de l'étude	6
2 L'activité	8
1. L'activité réalisée	8
2. Taux d'occupation	10
3 Ressources humaines mises en œuvre	13
1. Structure du personnel	13
2. Taux d'encadrement	16
3. Coût salarial d'un ETP, hors crédits non reconductibles (CNR)	23
4 Coût net par place	26
Annexe 1 – Fiche de synthèse nationale	29
Annexe 2 – Indicateurs et formules de calcul	55
Annexe 3 – Glossaire	61

Introduction

La CNSA poursuit un objectif de connaissance de l'offre médico-sociale d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées et d'éclairage de la composition de ses coûts. Elle réalise à cette fin des analyses statistiques des données des comptes administratifs des établissements, documents budgétaires transmis par les organismes gestionnaires aux agences régionales de santé l'année suivant l'exercice concerné et centralisés au niveau national grâce à une plateforme de collecte gérée par la CNSA. Ces analyses sont utiles tant pour la conception et la mise en œuvre des politiques publiques d'organisation et de financement de l'offre médico-sociale que pour les acteurs locaux et les opérateurs qui souhaitent disposer de points de repère et pouvoir se comparer à des données nationales.

En 2017, l'exploitation des comptes administratifs des établissements et services médico-sociaux (ESMS) qui accueillent des personnes handicapées (PH) portait sur 4 catégories de structures : les instituts médico-éducatifs (IME), les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD).

Cette année, l'étude réalisée à partir de l'exploitation des comptes de l'ensemble des structures présente les ratios les plus utiles aux acteurs du secteur, soit les taux d'occupation, les taux d'encadrement, les coûts salariaux et les coûts nets par place. Pour chaque type de structure, ces indicateurs sont décomposés aussi finement que possible au regard des informations qui sont disponibles dans les comptes administratifs. Par exemple, les coûts salariaux sont présentés pour chaque grande filière de métiers.

Les tableaux détaillés en annexe présentent l'ensemble des indicateurs par catégorie de structures.

Ce document constitue un état des lieux de la situation des ESMS accueillant des personnes handicapées à l'heure où s'engage une dynamique de transformation de l'offre dans une démarche inclusive. Cette évolution aura progressivement un impact sur leur organisation, le contenu des prestations servies, l'articulation avec les acteurs du milieu ordinaire... Il sera intéressant d'observer, dans les années qui viennent, la façon dont la mise en œuvre de cet objectif se traduira par l'évolution des ratios présentés ici, notamment les taux d'occupation par modalité d'accueil ou encore les taux d'encadrement selon les caractéristiques des personnes accompagnées.

Dès 2019, ces analyses reposeront également sur les données des états réalisés des recettes et des dépenses (ERRD), qui ont concerné plus de 500 ESMS accueillant des personnes handicapées en 2017, consécutivement à la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) « de nouvelle génération ». L'impact de cette réforme viendra compléter les transformations qui pourront être constatées prochainement dans l'organisation des établissements et services concernés.

1 Méthode d'analyse

1. Recueil des données

1.1 La source

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie met à disposition des établissements et services médico-sociaux (ESMS) l'application « ImportCA » pour la transmission dématérialisée des comptes administratifs (CA).

1.2 Les données

Les données analysées dans le présent document sont issues des CA transmis aux ARS le 30 avril 2017 (N+1 par rapport à l'exercice) et importés au sein de l'application ImportCA.

Quand cela a été possible, nous avons utilisé les bases issues de l'outil de restitution développé sur le progiciel de SAP, Business Objects (BO). Il propose différents tableaux de synthèse (par exemple : nombre d'ETP socio-éducatifs et nombre de places). Sinon, nous avons exploité les bases brutes (par exemple : nombre de journées réalisées et nombre de journées d'ouverture pour le calcul du taux d'occupation).

Il s'agit de données budgétaires complétées d'éléments de suivi d'activité.

À noter : Les analyses conduites dans ce rapport portent sur les seuls établissements et services médico-sociaux (ESMS) dont le CA a été correctement importé.

1.3 Corrections apportées aux données de base

Complétude de l'échantillon

La complétude des données est décisive pour réaliser l'analyse la plus représentative de la situation nationale.

C'est pourquoi un contrôle de la qualité de la base a été organisé *a posteriori* ; celui-ci a permis de corriger les données manquantes ou « aberrantes » à l'aide notamment d'une extraction des bases FINESS au 31 décembre 2016.

Lorsque le nombre de places était absent de la base BO, nous avons retenu le nombre de places issu de la base FINESS au 31 décembre 2016.

Correction des données « extrêmes »

Il est nécessaire de détecter les valeurs « très extrêmes » avant l'analyse des résultats, car elles détériorent la précision des estimations. La question des données « très extrêmes » se pose après détection et correction des valeurs « aberrantes ». Ces dernières peuvent s'expliquer :

- > par des erreurs de mesure (confusion des unités utilisées) : il s'agit en général d'aberrations constatées dans les valeurs saisies ;
- > par des atypies « conjoncturelles » : les saisies réalisées par les ESMS reflètent une réalité de l'année liée à des événements conjoncturels.

Dans un premier temps, nous avons analysé l'échantillon avec puis sans les observations « extrêmes ». Nous avons ensuite décidé que les observations extrêmes devaient être éliminées pour chaque indicateur, car elles avaient trop d'influence sur les résultats de l'analyse.

La présence d'ESMS atypiques a été analysée à l'aide de la méthode de la **moyenne tronquée** ou moyenne élaguée. Elle est calculée en supprimant un certain pourcentage de la distribution. L'étude s'établit sur une moyenne tronquée à 1 % (moyenne calculée sur un échantillon dans lequel le 1 % d'observations les plus basses – percentile 01¹ – et le 1 % d'observations les plus élevées – percentile 99² – sont supprimés).

Les moyennes calculées pour chaque indicateur sont des **moyennes pondérées** des effectifs.

2. Présentation des résultats

Le présent rapport s'articule autour de trois axes d'analyses :

- > l'activité ;
- > les ressources humaines mises en œuvre ;
- > le coût net à la place (hors crédits non reconductibles – CNR, recettes en atténuation et provisions)

Pour chaque ratio est proposée une analyse descriptive nationale avec la moyenne³, la médiane⁴, le premier et le neuvième décile⁵.

Les résultats pour les catégories dont le nombre de structures est inférieur ou égal à 10 ne sont pas statistiquement représentatifs.

En annexe, une fiche de synthèse par catégorie d'ESMS est proposée pour les catégories dont le nombre de structures est supérieur ou égal à 10.

3. Limites de l'étude

Les indicateurs sélectionnés permettent d'objectiver la situation des établissements et services médico-sociaux tant en termes de coûts à la place qu'en termes de ressources humaines et d'activité.

Un échantillon est dit représentatif lorsqu'il est le modèle réduit de la population totale, reproduisant le plus fidèlement possible sa structure (cas d'un échantillon obtenu par sondage aléatoire).

Ici, l'échantillon est constitué de manière non aléatoire ; les analyses réalisées dans ce rapport ne sont donc pas une photographie de la réalité, c'est-à-dire de la population totale.

Ce rapport restitue un résultat national proche des seuls ESMS faisant partie du panel analysé.

¹ Les percentiles ou centiles sont les valeurs qui partagent la population étudiée en cent parties égales. Le percentile P01 sépare le 1 % inférieur des données.

² Le percentile P99 sépare les 99 % inférieurs des données.

³ Il s'agit d'un taux moyen et non d'une moyenne de taux : si le taux correspond au rapport de deux caractères V (numérateur) = P*X et P (dénominateur) le taux moyen est égal [V Total/P Total], et il correspond à la moyenne pondérée [$\sum P_i * X_i / \sum P_i$].

⁴ Représente la valeur centrale qui sépare en deux parties égales notre échantillon.

⁵ Le premier décile est la valeur au-dessous de laquelle se situent 10 % de la population, et le neuvième décile est la valeur au-dessous de laquelle se situent 90 % de la population.

Structure du panel

Les éléments de synthèse portent sur les comptes administratifs de 8 434 ESMS, soit 76 % de l'offre nationale du champ étudié.

La stabilité globale de la représentation de chaque type d'ESMS au sein du panel considéré tend à renforcer la portée des constats du présent rapport.

Structure du panel par catégorie d'établissements et de services

Catégorie	Nombre d'ESMS – FINESS 31/12/2016	Nombre d'ESMS – CA 2016	Taux d'exhaustivité en nombre d'ESMS	Nombre de places installées – FINESS au 31/12/2016	Nombre de places installées – CA 2016	Taux d'exhaustivité en nombre de places installées
Enfants handicapés (PH) – Établissement						
183 – IME	1 280	1 076	84 %	69 155	65 521	95 %
186 – ITEP	442	333	75 %	15 258	13 875	91 %
188 – Étab. Enf. Ado. Poly. (EEAP)	204	176	86 %	5 698	5 308	93 %
192 – IEM	144	117	81 %	7 063	6 495	92 %
194 – Inst. Déf. visuels (IDV)	30	25	83 %	1 749	1 294	74 %
195 – Inst. Déf. auditifs (IDA)	70	56	80 %	4 516	3 948	87 %
196 – Inst. Ed. Sen. Sour. Ave (IESPESA)	19	13	68 %	951	924	97 %
238 – CAFS	67	41	61 %	1 105	676	61 %
377 – Étab. Expér. Enf. Hand. (EEEEH)	92	70	76 %	1 343	995	74 %
390 – Étab. Acc. Temp. E. H. (EATEH)	22	21	95 %	306	292	95 %
396 – Foyer héb. Enf. Ado. H. (FOYPH)	18	3	17 %	262	38	15 %
402 – Jardin enfants spéc. (JES)	8	7	88 %	164	154	94 %
Enfants handicapés (PH) – Service						
182 – SESSAD	1 734	1 381	80 %	52 501	47 842	91 %
189 – CMPP	477	259	54 %			
190 – CAMSP	333	223	67 %			
221 – BAPU	16	8	50 %			
Adultes handicapés (PH) – Établissement						
198 – Centre préorient. Hand. (CPO)	38	25	66 %	737	509	69 %
246 – ESAT	1 493	1 008	68 %	118 359	93 056	79 %
249 – Centre rééducat. Prof (CRP)	84	76	90 %	9 590	9 049	94 %
255 – MAS	688	596	87 %	28 337	25 749	91 %
379 – Étab. Expér. A. H. (EEAH)	152	54	36 %	3 282	1 687	51 %
395 – Étab. Acc. Temp. A. H. (EATAH)	49	18	37 %	533	214	40 %
437 – FAM	978	850	87 %	29 010	25 857	89 %
461 – Centre ressource (CR)	37	26	70 %			
464 – UEROS	30	29	97 %			
Adultes handicapés (PH) – Service						
445 – SAMSAH	400	339	85 %	10 174	9 688	95 %
Adultes hand. et personnes âgées – Service						
209 – SPASAD	94	61	65 %	8 942	6 636	74 %
354 – SSIAD	2 072	1 543	74 %	122 459	97 173	79 %
Total France + DOM	11 071	8 434	76 %	491 494	416 980	85 %

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

2 L'activité

1. L'activité réalisée

Répartition des journées réalisées par modalité d'accueil et par catégorie d'ESMS (hors CMPP, CAMSP, BAPU, centre ressource et UEROS)⁶

Catégorie	En nombre de journées réalisées			
	Part de l'activité INTERNAT	Part de l'activité SEMI-INTERNAT	Part de l'activité EXTERNAT	Part de l'activité AUTRES
Enfants handicapés (PH) – Établissement				
183 – IME	26 %	63 %	10 %	1 %
186 – ITEP	46 %	47 %	4 %	3 %
188 – Étab. Enf. Ado. Poly. (EEAP)	47 %	42 %	10 %	1 %
192 – IEM	36 %	51 %	8 %	4 %
194 – Inst. Déf. visuels (IDV)	49 %	38 %	6 %	7 %
195 – Inst. Déf. auditifs (IDA)	29 %	53 %	17 %	1 %
196 – Inst. Ed. Sen. Sour. Ave (IESPESA)	23 %	73 %	0 %	4 %
238 – CAFS	56 %	4 %	0 %	40 %
377 – Étab. Expér. Enf. Hand. (EEEH)	10 %	26 %	39 %	24 %
390 – Étab. Acc. Temp. E. H. (EATEH)	50 %	9 %	3 %	37 %
396 – Foyer héb. Enf. Ado. H. (FOYPH)	100 %	0 %	0 %	0 %
402 – Jardin enfants spéc. (JES)	0 %	90 %	10 %	0 %
Enfants handicapés (PH) – Service				
182 – SESSAD	2 %	7 %	47 %	43 %
Adultes handicapés (PH) – Établissement				
198 – Centre préorient. Hand. (CPO)	22 %	44 %	23 %	12 %
246 – ESAT	1 %	44 %	45 %	10 %
249 – Centre rééducat. Prof (CRP)	44 %	39 %	9 %	7 %
255 – MAS	91 %	4 %	3 %	2 %
379 – Étab. Expér. A. H. (EEAH)	17 %	4 %	47 %	32 %
395 – Étab. Acc. Temp. A. H. (EATAH)	37 %	6 %	24 %	33 %
437 – FAM	87 %	3 %	3 %	7 %
Adultes handicapés (PH) – Service				
445 – SAMSAH	3 %	2 %	48 %	47 %
Adultes hand. et personnes âgées – Service				
209 – SPASAD	0 %	0 %	25 %	75 %
354 – SSIAD	0 %	0 %	29 %	71 %

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

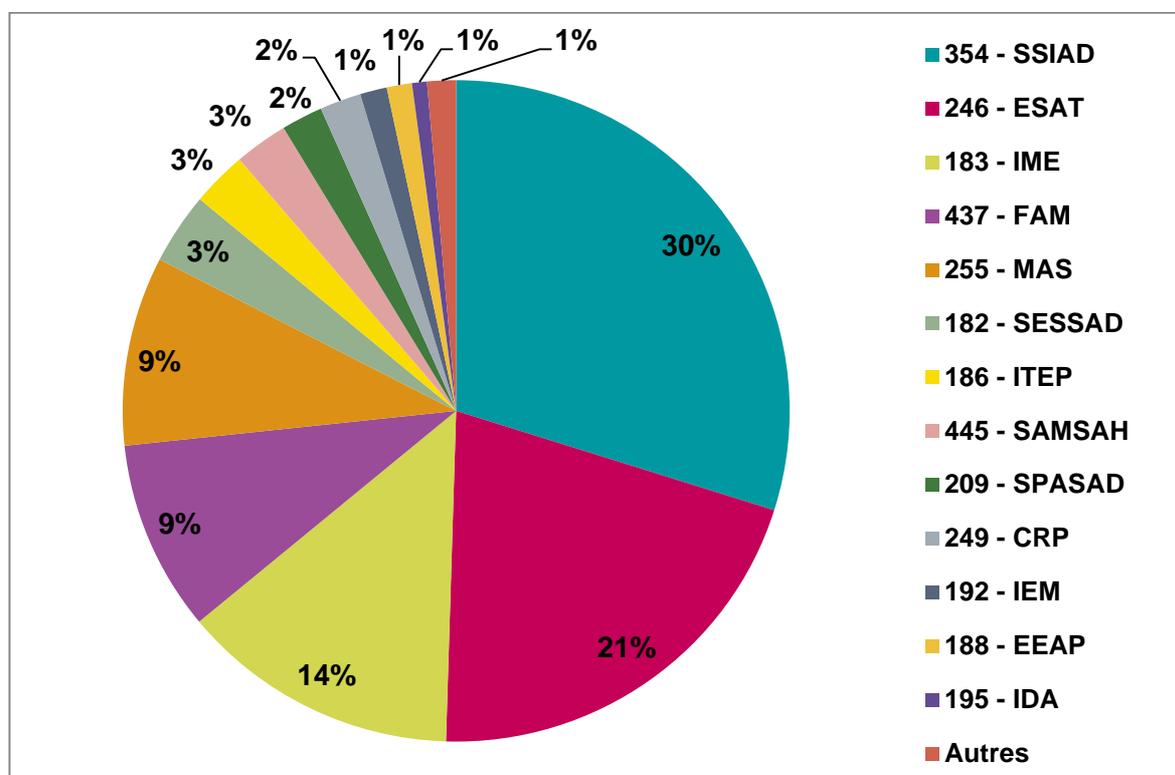
Le nombre de journées réalisées par l'ensemble des établissements du panel s'élève à 89 910 434.

Il convient de souligner ici la faiblesse de l'indicateur « nombre de journées ». Cet indicateur est certes peu pertinent pour caractériser l'activité de services comme les services de soins infirmiers à domicile – SSIAD et les SESSAD par exemple, mais néanmoins utilisé ici faute de convention de mesure alternative et parce qu'il s'agit de la donnée recueillie dans le cadre budgétaire normalisé des comptes administratifs.

⁶ Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU), unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation socioprofessionnelle (UEROS).

Elles se répartissent en 39 932 029 journées (44 %) dans le secteur des adultes et 21 330 201 journées (24 %) dans le secteur de l'enfance. Enfin 28 648 204 journées sont réalisées dans les SSIAD et les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) de notre échantillon (soit 32 %).

Répartition des journées réalisées par catégorie d'ESMS



Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

📌 Activité réalisée⁷

Les adultes qui fréquentent une structure d'hébergement sont majoritairement (40 %) accueillis en internat.

Les MAS et les foyers d'accueil médicalisé (FAM) concentrent une activité en internat particulièrement élevée (respectivement 91 % et 87 % des journées réalisées).

Les modalités d'accueil des établissements d'éducation spécialisés pour enfants et adolescents handicapés semblent plus diversifiées entre l'internat et le semi-internat : cette diversification se traduit par un accueil en internat plus faible qu'en semi-internat pour les IME.

Il est constaté des pratiques différentes de saisie des données par les services notamment. En effet, certains services comptabilisent leur activité au sein de la modalité d'accueil « externat », et d'autres au sein de la modalité d'accueil « autre ».

⁷ Les établissements médico-sociaux peuvent proposer différents types d'accueil : l'internat, qui peut être de semaine (du lundi matin au vendredi fin après-midi) ou complet (7 jours sur 7) ; le semi-internat, pour lequel l'accueil est de journée avec le déjeuner, mais pas de nuitée ; l'externat, pour lequel l'accueil ne comprend pas de repas et pas de nuitée.

2. Taux d'occupation

Remarque : Le taux d'occupation des places installées est calculé comme dans le tableau de bord de la performance. Il est égal au nombre de journées réalisées, quel que soit le mode d'accompagnement (externat, internat, semi-internat et autre) rapporté au nombre de journées d'ouverture annuel saisi dans ImportCA.

Taux d'occupation des places installées par modalité d'accueil et par catégorie d'ESMS enfants handicapés (hors CMPP, CAMSP, BAPU, centre ressource et UEROS)

À noter, en dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence.

Catégorie	Modalité d'accueil : Internat	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Dispersion		
				Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
Enfants handicapés (PH) – Établissement						
183 – IME	Avec places d'internat	551	88.9 %	68.3 %	92.7 %	100.0 %
	Sans places d'internat	406	92.7 %	84.1 %	93.2 %	100.0 %
	Toutes modalités d'accueil	957	90.3 %	75.1 %	92.9 %	100.0 %
186 – ITEP	Avec places d'internat	231	88.1 %	71.2 %	89.7 %	100.0 %
	Sans places d'internat	45	89.4 %	73.6 %	93.0 %	100.0 %
	Toutes modalités d'accueil	276	88.2 %	71.2 %	90.1 %	100.0 %
188 – Étab. Enf. Ado. Poly. (EEAP)	Avec places d'internat	108	77.2 %	54.6 %	76.1 %	100.0 %
	Sans places d'internat	55	89.6 %	78.0 %	89.4 %	100.0 %
	Toutes modalités d'accueil	163	79.2 %	55.8 %	79.9 %	100.0 %
192 – IEM	Avec places d'internat	71	80.4 %	61.9 %	80.6 %	100.0 %
	Sans places d'internat	34	89.7 %	71.6 %	89.9 %	111.1 %
	Toutes modalités d'accueil	105	82.1 %	61.9 %	82.9 %	100.0 %
194 – Inst. Déf. visuels (IDV)	Avec places d'internat	17	81.4 %	68.9 %	81.6 %	100.0 %
	Sans places d'internat	5	56.7 %	32.7 %	56.5 %	59.8 %
	Toutes modalités d'accueil	22	79.1 %	58.9 %	76.8 %	100.0 %
195 – Inst. Déf. auditifs (IDA)	Avec places d'internat	23	90.4 %	77.4 %	90.2 %	100.0 %
	Sans places d'internat	21	88.4 %	52.7 %	100.0 %	107.3 %
	Toutes modalités d'accueil	44	89.7 %	76.9 %	92.7 %	107.3 %
196 – Inst. Ed. Sen. Sour. Ave (IESPESA)	Avec places d'internat	9	88.1 %	80.6 %	90.8 %	96.1 %
	Sans places d'internat	2	69.9 %	60.2 %	60.2 %	90.0 %
	Toutes modalités d'accueil	11	84.9 %	60.2 %	86.8 %	96.1 %
238 – CAFS	Toutes modalités d'accueil	34	73.4 %	49.8 %	71.3 %	100.0 %
377 – Étab. Expér. Enf. Hand. (EEEH)	Avec places d'internat	13	86.1 %	59.7 %	95.9 %	100.0 %
	Sans places d'internat	40	82.9 %	33.1 %	93.5 %	103.8 %
	Toutes modalités d'accueil	53	83.5 %	48.2 %	93.5 %	100.0 %
390 – Étab. Acc. Temp. E. H. (EATEH)	Avec places d'internat	11	90.3 %	68.1 %	100.0 %	105.5 %
	Sans places d'internat	4	91.8 %	72.2 %	100.0 %	103.0 %
	Toutes modalités d'accueil	15	90.6 %	68.1 %	100.0 %	105.5 %
396 – Foyer héb. Enf. Ado. H. (FOYPH)	Toutes modalités d'accueil	3	73.0 %	47.3 %	59.6 %	100.0 %
402 – Jardin enfants spéc. (JES)	Toutes modalités d'accueil	7	83.6 %	66.5 %	87.5 %	92.1 %
Enfants handicapés (PH) – Service						
182 – SESSAD	Toutes modalités d'accueil	1 088	73.0 %	42.2 %	78.7 %	101.4 %

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

▮ Taux d'occupation dans les établissements et services pour enfants handicapés

Dans les établissements et services pour enfants handicapés, les taux d'occupation les plus élevés sont enregistrés dans les établissements d'accueil temporaire, les IME et les ITEP (moyennes pondérées et médianes au-dessus de 88 %).

Taux d'occupation des places installées par modalité d'accueil et par catégorie d'ESMS adultes handicapés et personnes âgées (hors CMPP, CAMSP, BAPU, centre ressource et UEROS)

À noter, en dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence.

Catégorie	Modalité d'accueil : Internat	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Dispersion		
				Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
Adultes handicapés (PH) – Établissement						
198 – Centre préorient. Hand. (CPO)	Avec places d'internat	15	91.3 %	86.0 %	89.9 %	101.8 %
	Sans places d'internat	8	96.4 %	81.0 %	100.0 %	100.0 %
	Toutes modalités d'accueil	23	92.6 %	81.0 %	91.0 %	100.0 %
246 – ESAT	Toutes modalités d'accueil	839	89.7 %	77.3 %	95.4 %	100.0 %
249 – Centre rééducat. Prof (CRP)	Avec places d'internat	58	88.1 %	68.0 %	88.1 %	107.1 %
	Sans places d'internat	11	91.5 %	85.8 %	90.4 %	100.0 %
	Toutes modalités d'accueil	69	88.7 %	68.4 %	88.4 %	107.1 %
255 – MAS	Avec places d'internat	518	92.9 %	82.2 %	94.6 %	100.0 %
	Sans places d'internat	9	94.9 %	76.4 %	100.0 %	100.0 %
	Toutes modalités d'accueil	527	92.9 %	82.2 %	94.6 %	100.0 %
379 – Étab. Expér. A. H. (EEAH)	Avec places d'internat	6	94.9 %	88.0 %	100.0 %	100.0 %
	Sans places d'internat	24	99.8 %	85.6 %	100.0 %	129.5 %
	Toutes modalités d'accueil	30	98.7 %	85.6 %	100.0 %	129.5 %
395 – Étab. Acc. Temp. A. H. (EATAH)	Avec places d'internat	10	74.8 %	57.0 %	74.1 %	126.7 %
	Sans places d'internat	4	98.1 %	94.4 %	100.0 %	100.0 %
	Toutes modalités d'accueil	14	79.2 %	57.0 %	74.2 %	126.7 %
437 – FAM	Avec places d'internat	706	93.2 %	82.5 %	97.4 %	100.0 %
	Sans places d'internat	19	97.0 %	94.7 %	100.0 %	100.1 %
	Toutes modalités d'accueil	725	93.3 %	82.5 %	97.4 %	100.0 %
Adultes handicapés (PH) – Service						
445 – SAMSAH	Toutes modalités d'accueil	232	95.2 %	70.7 %	100.0 %	107.1 %
Adultes hand. et personnes âgées – Service						
209 – SPASAD	Toutes modalités d'accueil	39	94.2 %	79.8 %	96.2 %	100.0 %
354 – SSIAD	Toutes modalités d'accueil	1 176	93.1 %	76.9 %	100.0 %	100.0 %

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

▾ Taux d'occupation dans les établissements et services pour adultes handicapés

Dans les établissements accueillant des adultes handicapés, les taux d'occupation les plus élevés sont enregistrés dans les établissements expérimentaux pour adultes handicapés (EEAH), les centres de pré orientation (CPO), les FAM et les MAS (moyennes pondérées et médianes au-dessus de 90 %).

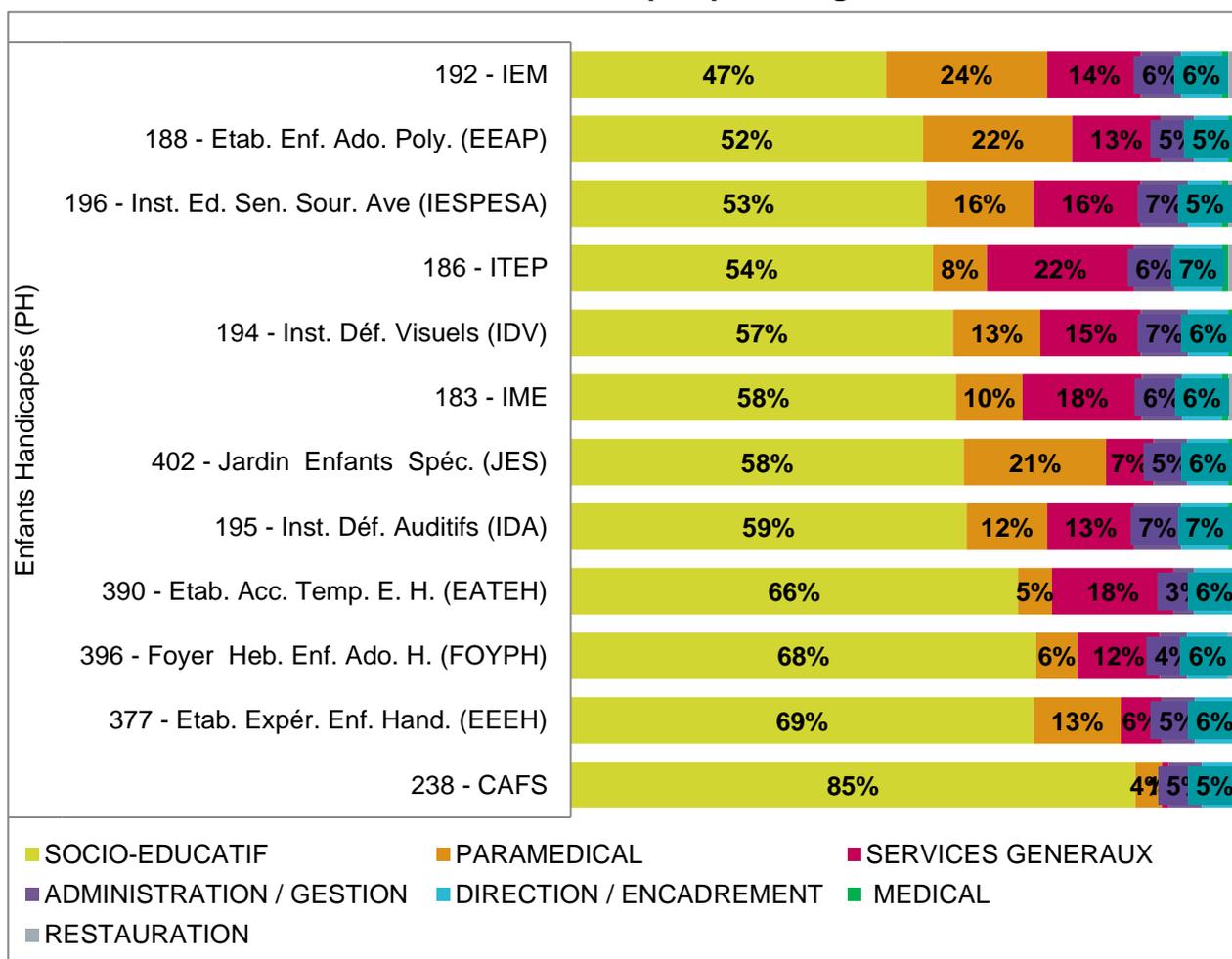
Dans les services accueillant des adultes handicapés et des personnes âgées, les taux d'occupation sont supérieurs à 93 % (moyennes pondérées et médianes).

3 Ressources humaines mises en œuvre

1. Structure du personnel

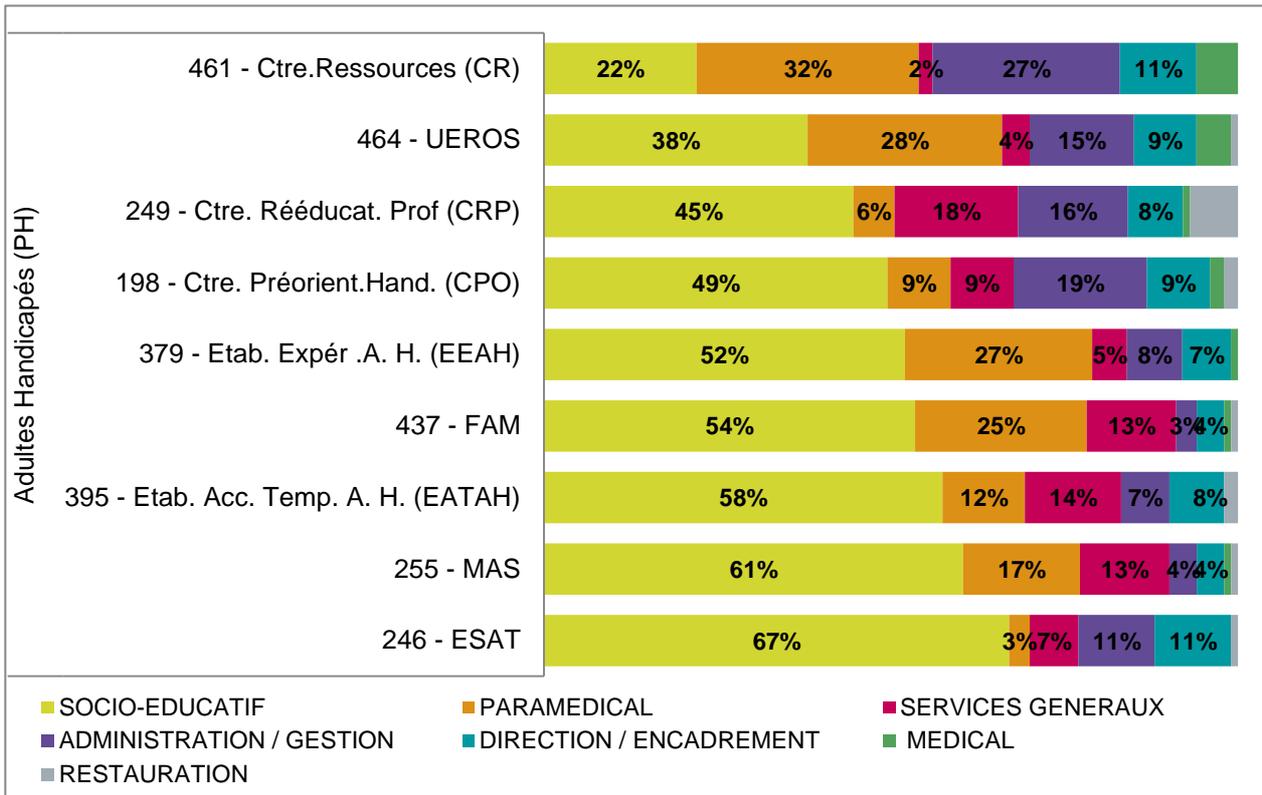
Remarque : Depuis 2015, les catégories professionnelles sont détaillées et classées par grands postes (socio-éducatif, paramédical...) comme dans le tableau de bord de la performance. Ainsi, le métier d'aide-soignant est classé dans le poste socio-éducatif, sauf pour les SSIAD où il est rattaché au poste paramédical.

Répartition (en % d'ETP) du personnel des établissements accueillant des enfants handicapés par catégorie



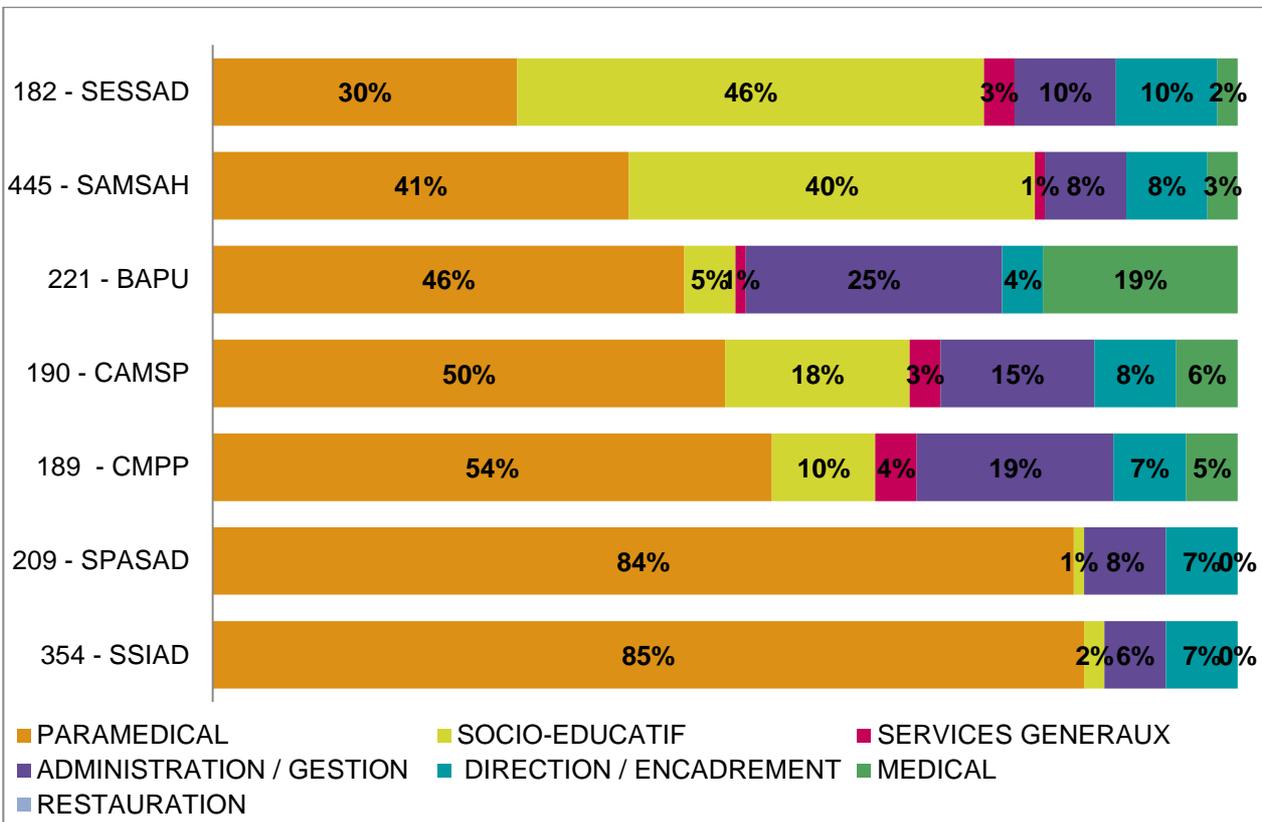
Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

Répartition (en % d'ETP) du personnel des établissements accueillant des adultes handicapés par catégorie



Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

Répartition (en % d'ETP) du personnel des services accueillant des personnes handicapées et des personnes âgées par catégorie



Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

▾ Répartition du personnel des établissements accueillant des enfants en situation de handicap

Dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap, le poste socio-éducatif constitue logiquement près de 56 % des emplois salariés lorsque les structures accompagnent des enfants et 59 % lorsqu'elles accompagnent des adultes, de manière à assurer des activités éducatives et pédagogiques. Viennent ensuite les postes paramédicaux, qui représentent respectivement 12 % des ETP pour les structures qui accompagnent des enfants et 16 % des ETP dans les structures qui accompagnent des adultes, pour assurer les soins et une surveillance médicale régulière.

Les établissements pour enfants polyhandicapés et pour enfants avec une déficience motrice se distinguent des autres structures pour enfants par une proportion de personnel socio-éducatif moins élevée (respectivement 52 % et 47 % alors que cette part varie de 53 % à 85 % dans les autres catégories d'établissements de notre panel). En effet, ces établissements emploient plus de personnel paramédical (respectivement 24 % et 22 %).

Dans les établissements accueillant des enfants en situation de handicap, le métier d'éducateur spécialisé (y compris aides-soignants) représente 58 % des emplois socio-éducatifs, et c'est dans les ITEP que cette proportion est la plus élevée (70 %).

Dans les établissements pour enfants polyhandicapés, le poste socio-éducatif est plus équitablement réparti entre les éducateurs spécialisés (y compris aides-soignants, 46 % des ETP) et les aides médico-psychologiques (44 %). Le métier d'aides-soignants représente 15 % du personnel socio-éducatif dans les EEAP.

▾ Répartition du personnel des établissements accueillant des adultes en situation de handicap

Dans les établissements accueillant des adultes en situation de handicap, le poste socio-éducatif est constitué à parts égales d'éducateurs spécialisés (34 % des ETP) et d'aides médico-psychologiques (30 %).

Dans les MAS et FAM, le poste socio-éducatif regroupe autant d'éducateurs spécialisés (y compris aides-soignants, respectivement 44 % et 50 %) que d'aides médico-psychologiques (46 % et 44 %). Le métier d'aide-soignant représente respectivement 34 % et 36 % du personnel socio-éducatif dans les MAS et FAM.

▾ Répartition du personnel des services accueillant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Dans les services accompagnant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, le suivi se fait essentiellement en milieu ordinaire ; le poste socio-éducatif est moins représenté, à l'exception des SESSAD et des services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) où le personnel est pluridisciplinaire, composé notamment de personnel socio-éducatif (respectivement 46 % et 40 % des ETP) et paramédical (respectivement 30 % et 41 % des ETP).

2. Taux d'encadrement

Taux d'encadrement total par catégorie (nombre d'ETP pour 100 places) en établissements et services pour enfants handicapés (hors CMPP, CAMSP, BAPU, centre ressource et UEROS)

À noter, en dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence.

Catégorie	Modalité d'accueil : Internat	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Dispersion		
				Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
Enfants handicapés (PH) – Établissement						
183 – IME	Avec places d'internat	596	71.84	50.2	69.5	113.8
	Sans places d'internat	432	49.63	32.4	50.0	79.3
	Toutes modalités d'accueil	1 028	63.52	39.6	61.1	101.7
186 – ITEP	Avec places d'internat	271	80.50	58.9	80.1	105.3
	Sans places d'internat	47	62.76	40.1	57.5	84.2
	Toutes modalités d'accueil	318	78.51	52.4	78.0	103.7
188 – Étab. Enf. Ado. Poly. (EEAP)	Avec places d'internat	107	124.30	93.8	120.3	166.0
	Sans places d'internat	55	95.32	67.0	90.4	109.1
	Toutes modalités d'accueil	162	117.20	76.9	107.7	150.0
192 – IEM	Avec places d'internat	75	92.15	66.9	95.0	128.8
	Sans places d'internat	36	77.60	44.1	73.5	115.7
	Toutes modalités d'accueil	111	89.29	48.6	87.8	124.7
194 – Inst. Déf. visuels (IDV)	Avec places d'internat	17	94.60	70.5	91.8	141.2
	Sans places d'internat	6	39.76	31.7	48.3	53.0
	Toutes modalités d'accueil	23	87.72	48.2	79.0	121.6
195 – Inst. Déf. auditifs (IDA)	Avec places d'internat	27	68.36	31.1	69.1	89.6
	Sans places d'internat	26	43.10	23.4	44.2	62.8
	Toutes modalités d'accueil	53	60.99	26.8	53.2	75.7
196 – Inst. Ed. Sen. Sour. Ave (IESPESA)	Avec places d'internat	9	82.61	44.7	77.7	152.9
	Sans places d'internat	3	44.20	38.6	44.7	55.9
	Toutes modalités d'accueil	12	74.80	44.7	72.0	141.2
238 – CAFS	Toutes modalités d'accueil	34	66.34	16.4	71.6	112.3
377 – Étab. Expér. Enf. Hand. (EEEH)	Avec places d'internat	13	108.10	56.8	96.0	118.7
	Sans places d'internat	46	61.77	13.5	53.9	134.1
	Toutes modalités d'accueil	59	68.95	16.8	77.4	134.1
390 – Étab. Acc. Temp. E. H. (EATEH)	Avec places d'internat	13	41.82	8.9	28.5	120.0
	Sans places d'internat	3	56.67	36.0	74.2	77.0
	Toutes modalités d'accueil	16	43.03	8.9	38.4	120.0
396 – Foyer héb. Enf. Ado. H. (FOYPH)	Toutes modalités d'accueil	3	83.11	61.1	102.8	103.1
402 – Jardin enfants spéc. (JES)	Toutes modalités d'accueil	7	60.66	38.1	55.2	76.7
Enfants handicapés (PH) – Service						
182 – SESSAD	Toutes modalités d'accueil	1 299	28.33	19.1	26.7	40.7

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

▾ Taux d'encadrement total dans les établissements et services qui accompagnent des enfants handicapés

Les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP) ont, logiquement, les taux d'encadrement les plus élevés au regard de l'importance des besoins des personnes accueillies.

Ainsi, le taux d'encadrement moyen pondéré et tronqué observé en EEAP s'élève à 117 ETP pour 100 places installées, et le taux d'encadrement médian s'élève à 108 ETP pour 100 places installées. 10 % de ces établissements ont un taux d'encadrement supérieur à 150 ETP pour 100 places installées, et 10 % ont un taux d'encadrement inférieur à 77 ETP pour 100 places installées.

Taux d'encadrement total par catégorie (nombre d'ETP pour 100 places) d'établissements et services pour adultes handicapés et personnes âgées (hors CMPP, CAMSP, BAPU, centre ressource et UEROS)

À noter, en dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence.

Catégorie	Modalité d'accueil : Internat	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Dispersion		
				Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
Adultes handicapés (PH) – Établissement						
198 – Centre préorient. Hand. (CPO)	Avec places d'internat	14	49.31	32.6	40.8	54.0
	Sans places d'internat	7	42.20	27.9	33.6	42.8
	Toutes modalités d'accueil	21	47.50	29.0	39.3	49.3
246 – ESAT	Toutes modalités d'accueil	963	20.74	16.6	20.2	25.0
249 – Centre rééducat. Prof (CRP)	Avec places d'internat	62	34.27	21.6	33.5	56.6
	Sans places d'internat	10	32.61	19.6	33.7	45.5
	Toutes modalités d'accueil	72	33.99	20.4	33.5	55.7
255 – MAS	Avec places d'internat	534	131.00	103.3	127.1	159.8
	Sans places d'internat	7	109.60	49.6	97.2	114.2
	Toutes modalités d'accueil	541	130.90	102.7	126.8	159.3
379 – Étab. Expér. A. H. (EEAH)	Avec places d'internat	5	60.57	24.9	45.2	93.7
	Sans places d'internat	34	19.68	3.3	24.4	60.1
	Toutes modalités d'accueil	39	26.76	3.3	27.5	91.9
395 – Étab. Acc. Temp. A. H. (EATAH)	Avec places d'internat	6	110.60	28.3	99.1	175.5
	Sans places d'internat	8	36.02	17.7	32.7	70.3
	Toutes modalités d'accueil	14	69.45	21.0	48.4	126.5
437 – FAM	Avec places d'internat	749	84.47	37.9	71.5	142.3
	Sans places d'internat	23	40.56	16.7	41.0	87.2
	Toutes modalités d'accueil	772	83.81	36.8	68.0	141.4
Adultes handicapés (PH) – Service						
445 – SAMSAH	Toutes modalités d'accueil	316	24.47	9.6	25.3	45.9
Adultes hand. et personnes âgées – Service						
209 – SPASAD	Toutes modalités d'accueil	54	25.20	21.5	24.8	29.3
354 – SSIAD	Toutes modalités d'accueil	1 434	24.18	19.0	23.8	29.5

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

▀ Taux d'encadrement total dans les établissements pour adultes handicapés

Les MAS ont, logiquement, les taux d'encadrement les plus élevés au regard de l'importance des besoins des personnes accueillies.

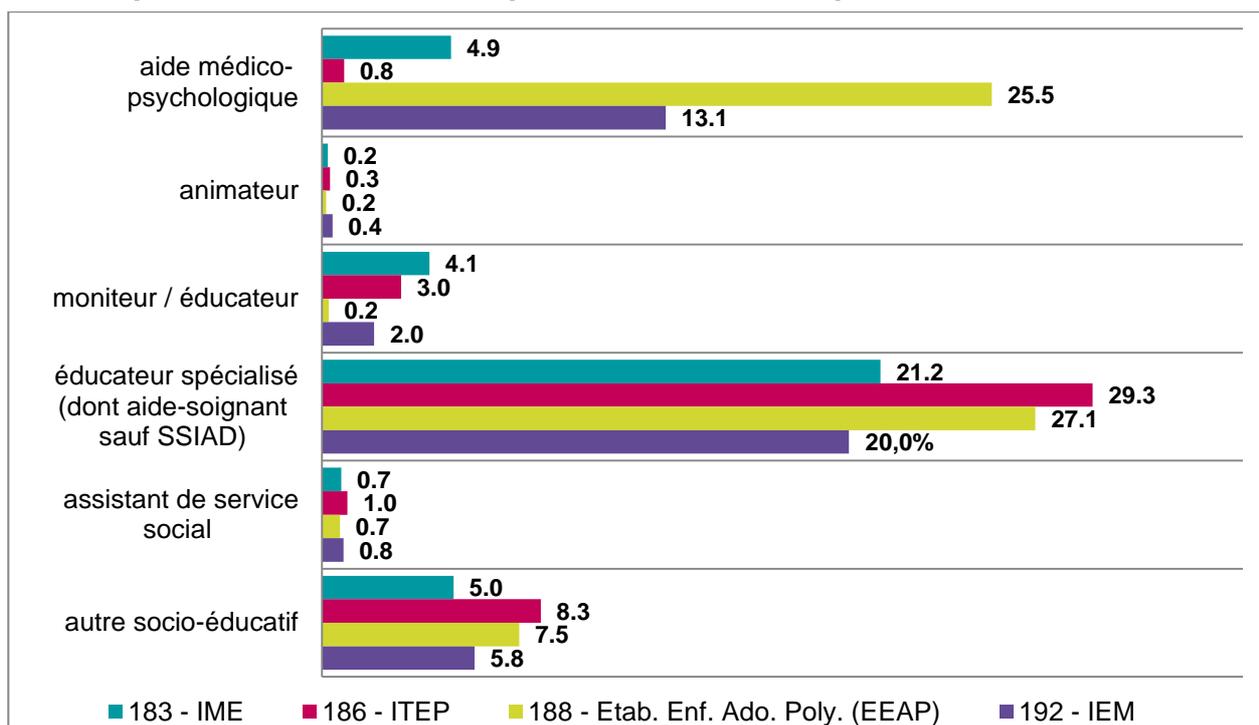
Ainsi, le taux d'encadrement moyen pondéré et tronqué observé en MAS s'élève à 131 ETP pour 100 places installées, et le taux d'encadrement médian s'élève à 127 ETP pour 100 places installées. 10 % de ces établissements ont un taux d'encadrement supérieur à 159 ETP pour 100 places installées, et 10 % ont un taux d'encadrement inférieur à 103 ETP pour 100 places installées.

**Taux d'encadrement moyen par catégorie d'ESMS et structure des emplois
(nombre d'ETP pour 100 places)**

Catégorie	Taux d'encadrement moyen pondéré et tronqué des valeurs extrêmes						
	Direction/ encadrement	Administration/ gestion	Services généraux	Restauration	Socio- éducatif	Paramédical	Médical
Enfants handicapés (PH) – Établissement							
183 – IME	3.95	3.64	11.24	1.17	36.92	6.11	0.50
186 – ITEP	5.63	4.90	16.99	1.42	42.77	6.07	0.74
188 – Étab. Enf. Ado. Poly. (EEAP)	5.63	6.00	15.62	1.09	61.35	26.31	1.26
192 – IEM	5.18	5.72	12.42	1.63	42.11	21.16	1.06
194 – Inst. Déf. visuels (IDV)	5.59	6.06	13.36	0.66	49.87	11.16	1.03
195 – Inst. Déf. auditifs (IDA)	4.33	4.00	7.72	0.79	36.18	7.57	0.39
196 – Inst. Ed. Sen. Sour. Ave (IESPESA)	3.99	5.54	11.81	1.19	39.39	12.25	0.63
238 – CAFS	3.32	3.24	0.71	0.00	56.03	2.45	0.60
377 – Étab. Expér. Enf. Hand. (EEEEH)	4.32	3.61	3.98	0.25	47.68	8.72	0.40
390 – Étab. Acc. Temp. E. H. (EATEH)	2.56	1.39	7.88	0.35	28.48	2.27	0.11
396 – Foyer héb. Enf. Ado. H. (FOYPH)	5.34	3.74	10.05	2.03	56.66	4.95	0.34
402 – Jardin enfants spéc. (JES)	3.87	3.16	4.17	0.65	35.26	12.88	0.66
Enfants handicapés (PH) – Service							
182 – SESSAD	2.76	2.71	0.94	0.00	12.98	8.44	0.49
Adultes handicapés (PH) – Établissement							
198 – Centre préorient. Hand. (CPO)	4.13	9.07	4.17	1.12	23.36	4.45	1.20
246 – ESAT	2.36	2.19	1.53	0.14	13.95	0.53	0.05
249 – Centre rééducat. Prof. (CRP)	2.68	5.53	6.00	2.33	15.20	1.87	0.36
255 – MAS	5.08	4.58	17.63	1.08	79.96	21.62	0.92
379 – Étab. Expér. A. H. (EEAH)	1.59	2.06	1.47	0.07	14.46	6.78	0.33
395 – Étab. Acc. Temp. A. H. (EATAH)	5.38	4.81	9.46	1.09	40.01	8.48	0.22
437 – FAM	3.14	2.60	10.87	0.66	45.03	20.58	0.94
464 – UEROS	4.88	8.60	2.08	0.67	22.14	15.24	2.60
Adultes handicapés (PH) – Service							
445 – SAMSAH	1.97	1.96	0.16	0.00	9.79	9.94	0.65
Adultes hand. et personnes âgées – Service							
209 – SPASAD	1.76	2.09	0.08	0.00	0.14	21.13	0.00
354 – SSIAD	1.78	1.43	0.09	0.00	0.38	20.50	0.00

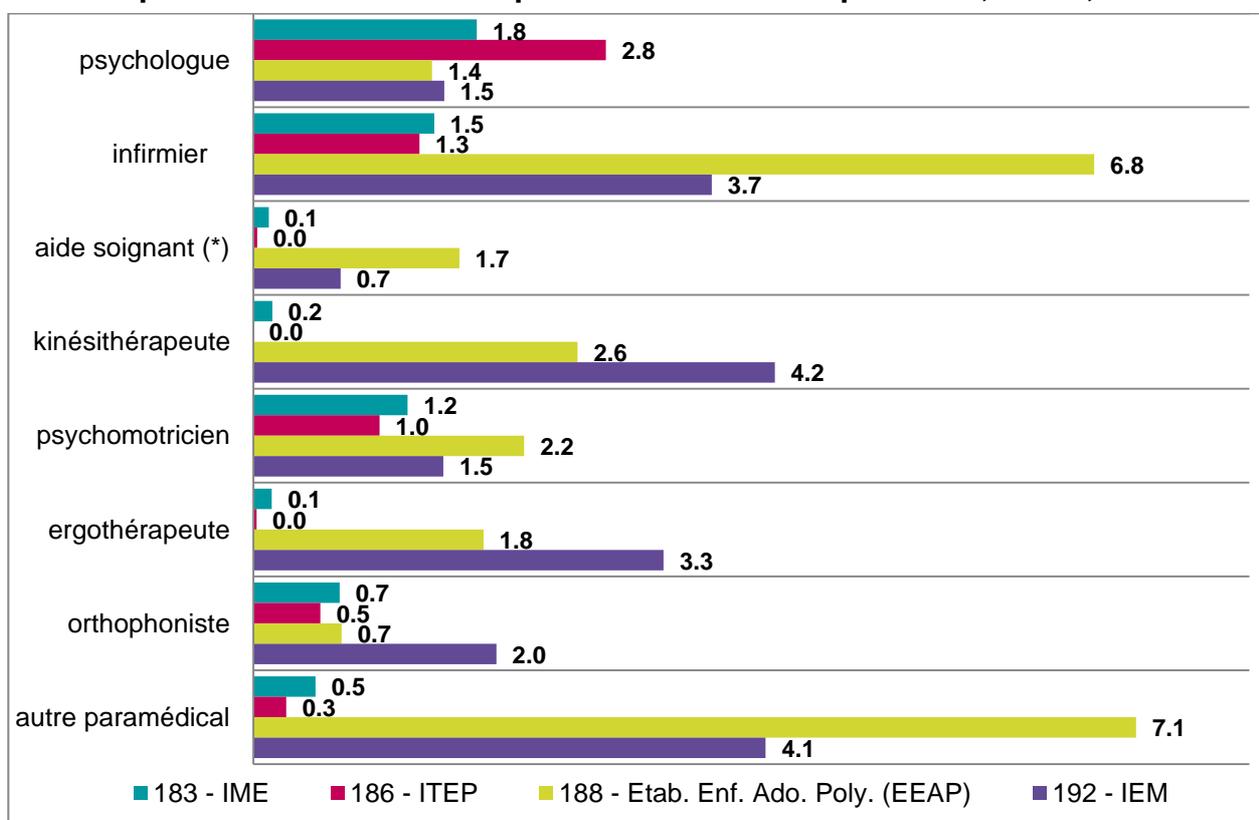
Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) par structure des emplois socio-éducatifs détaillés pour les établissements pour enfants handicapés : IEM⁸, EEAP, ITEP et IME



Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) par structure des emplois paramédicaux détaillés pour les établissements pour enfants handicapés : IEM, EEAP, ITEP et IME

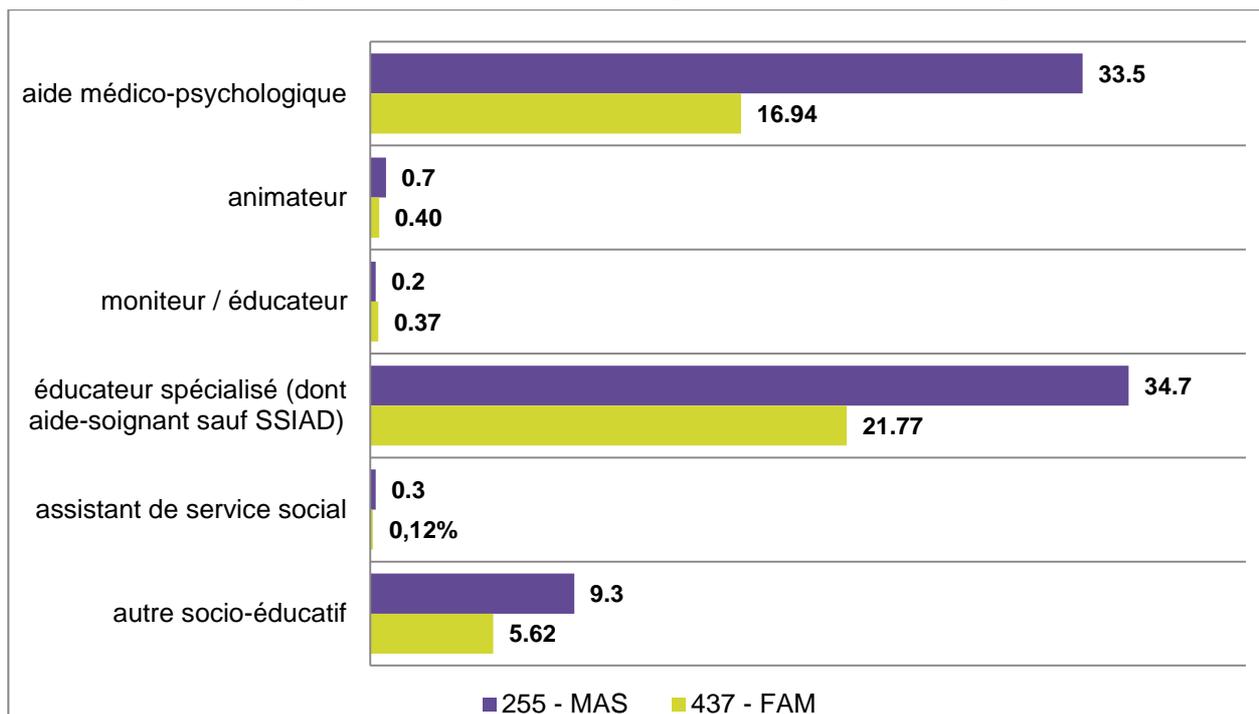


Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

(*) Les ETP d'aides-soignants sont rattachés (sauf pour les SSIAD) à la catégorie socio-éducative parmi la fonction éducation spécialisée (idem tableau de bord de la performance). Cependant, des ETP d'aides-soignants sont classés en code 61B : Aide-soignant (SSIAD).

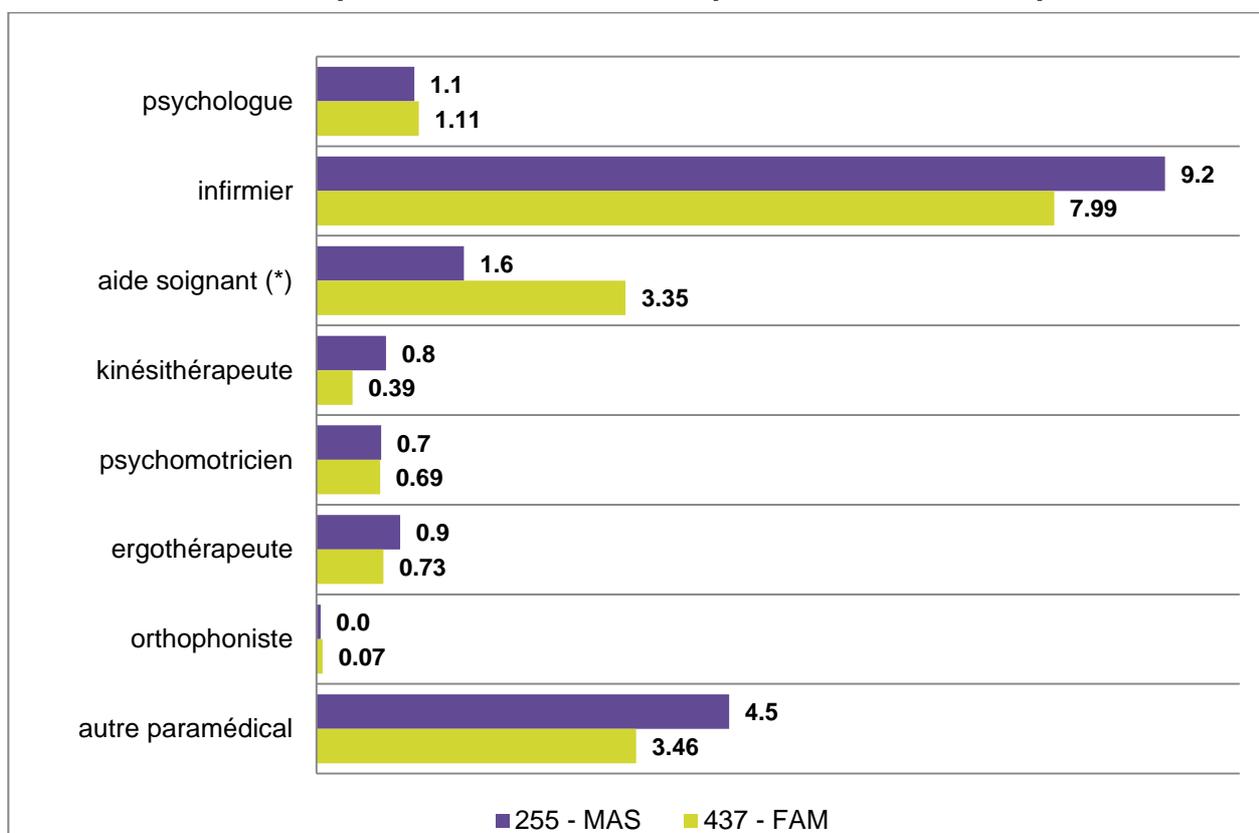
⁸ Institut d'éducation motrice.

Taux d'encadrement (nombre d'ETP pour 100 places) par structure des emplois socio-éducatifs détaillés pour les établissements pour adultes handicapés : MAS et FAM



Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

Taux d'encadrement (nombre d'ETP pour 100 places) par structure des emplois paramédicaux détaillés pour les établissements pour adultes handicapés : MAS et FAM



Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

(*) Les ETP d'aides-soignants sont rattachés (sauf pour les SSIAD) à la catégorie socio-éducative parmi la fonction éducation spécialisée (idem tableau de bord de la performance). Cependant, des ETP d'aides-soignants sont classés en code 61B : Aide-soignant (SSIAD).

▾ Taux d'encadrement par structure des emplois dans les EEAP

Dans les EEAP, le cœur des emplois est positionné sur les fonctions éducatives, pédagogiques et sociales (le taux d'encadrement moyen pondéré et tronqué est égal à 61 ETP pour 100 places installées), mais également sur les fonctions thérapeutiques (le taux d'encadrement moyen pondéré et tronqué du personnel paramédical est égal à 26 ETP pour 100 places installées).

Les professions éducatives, pédagogiques et sociales les plus représentées dans ces établissements sont les éducateurs spécialisés (y compris aides-soignants) et les aides médico-psychologiques (respectivement 27 ETP pour 100 places installées et 25,5 ETP pour 100 places installées).

Les professions paramédicales les plus représentées dans les EEAP sont les infirmiers (le taux d'encadrement moyen pondéré et tronqué du personnel est égal à 7 ETP pour 100 places installées).

▾ Taux d'encadrement par structure des emplois dans les MAS et FAM

Dans les MAS, le cœur des emplois concerne les fonctions éducatives, pédagogiques et sociales (le taux d'encadrement moyen pondéré et tronqué est égal à 80 ETP pour 100 places installées), mais également les fonctions thérapeutiques (le taux d'encadrement moyen pondéré et tronqué du personnel paramédical est égal à 22 ETP pour 100 places installées).

Les professions éducatives, pédagogiques et sociales les plus représentées dans ces établissements sont les éducateurs spécialisés (y compris aides-soignants) et les aides médico-psychologiques (respectivement 34,7 ETP pour 100 places installées et 32,5 ETP pour 100 places installées).

Les professions paramédicales les plus représentées dans les MAS sont les infirmiers (le taux d'encadrement moyen pondéré et tronqué du personnel est égal à 9 ETP pour 100 places installées).

Dans les FAM, le cœur des emplois regroupe les fonctions éducatives, pédagogiques et sociales (le taux d'encadrement moyen pondéré et tronqué est égal à 45 ETP pour 100 places installées), mais également thérapeutiques (le taux d'encadrement moyen pondéré et tronqué du personnel paramédical est égal à 21 ETP pour 100 places installées).

Les professions éducatives, pédagogiques et sociales les plus représentées dans ces établissements sont les éducateurs spécialisés et les aides médico-psychologiques (respectivement 22 ETP pour 100 places installées et 17 ETP pour 100 places installées).

Les professions paramédicales les plus représentées dans les FAM sont les infirmiers (le taux d'encadrement moyen pondéré et tronqué du personnel est égal à 8 ETP pour 100 places installées).

3. Coût salarial d'un ETP, hors crédits non reconductibles (CNR)

Coût salarial total d'un ETP hors CNR par catégorie d'établissements et services pour enfants handicapés

À noter, en dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence.

Catégorie	Nombre de structures	Moyenne pondérée et tronquée	Dispersion		
			Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
Enfants handicapés (PH) – Établissement					
183 – IME	1 011	45 110 €	38 712 €	45 026 €	52 714 €
186 – ITEP	314	46 034 €	38 346 €	45 872 €	54 103 €
188 – Étab. Enf. Ado. Poly. (EEAP)	163	45 738 €	38 066 €	44 690 €	54 102 €
192 – IEM	113	47 567 €	39 471 €	48 629 €	55 654 €
194 – Inst. Déf. visuels (IDV)	23	47 070 €	42 456 €	46 292 €	55 129 €
195 – Inst. Déf. auditifs (IDA)	50	48 219 €	37 451 €	47 589 €	54 247 €
196 – Inst. Ed. Sen. Sour. Ave (IESPESA)	13	49 356 €	38 240 €	45 608 €	52 624 €
238 – CAFS	33	42 075 €	28 763 €	39 462 €	62 007 €
377 – Étab. Expér. Enf. Hand. (EEEEH)	64	43 687 €	35 413 €	45 366 €	55 418 €
390 – Étab. Acc. Temp. E. H. (EATEH)	14	39 488 €	24 318 €	42 213 €	62 897 €
396 – Foyer héb. Enf. Ado. H. (FOYPH)	3	39 208 €	38 141 €	38 814 €	40 959 €
402 – Jardin enfants spéc. (JES)	7	44 412 €	34 646 €	46 494 €	52 021 €
Enfants handicapés (PH) – Service					
182 – SESSAD	1 287	52 140 €	43 181 €	52 848 €	62 420 €
189 – CMPP	252	58 901 €	49 581 €	59 329 €	69 642 €
190 – CAMSP	219	56 939 €	47 552 €	56 351 €	66 573 €
221 – BAPU	8	74 382 €	58 219 €	73 922 €	89 118 €

Établissements et services pour adultes handicapés

Catégorie	Nombre de structures	Moyenne pondérée et tronquée	Dispersion		
			Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
Adultes handicapés (PH) – Établissement					
198 – Centre préorient. Hand. (CPO)	23	50 907 €	49 106 €	56 445 €	64 017 €
246 – ESAT	955	46 818 €	41 008 €	46 824 €	54 389 €
249 – Centre rééducat. Prof (CRP)	70	59 013 €	49 953 €	57 133 €	71 210 €
255 – MAS	552	45 030 €	38 419 €	44 667 €	53 848 €
379 – Étab. Expér. A. H. (EEAH)	46	50 589 €	36 381 €	50 760 €	65 161 €
395 – Étab. Acc. Temp. A. H. (EATAH)	13	52 986 €	35 229 €	53 241 €	56 600 €
437 – FAM	768	44 898 €	37 098 €	45 163 €	54 523 €
461 – Centre ressource (CR)	23	57 202 €	40 659 €	62 913 €	85 583 €
464 – UEROS	28	62 762 €	51 589 €	61 204 €	74 033 €
Adultes handicapés (PH) – Service					
445 – SAMSAH	306	49 053 €	38 430 €	50 450 €	63 892 €
Adultes handicapés (PH) – Service					
209 – SPASAD	53	44 608 €	37 998 €	45 082 €	52 798 €
354 – SSIAD	1 415	44 054 €	36 496 €	43 133 €	52 351 €

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

Coût salarial total d'un ETP hors CNR par catégorie d'établissements et services pour enfants handicapés et par structure des emplois

À noter, en dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence.

Catégorie	Direction/encadrement		Administration/gestion		services généraux		Restauration	
	Nombre	coût moyen	Nombre	coût moyen	Nombre	coût moyen	Nombre	coût moyen
Enfants handicapés (PH) – Établissement								
183 – IME	938	48 921 €	924	28 277 €	931	22 231 €	294	23 745 €
186 – ITEP	288	49 883 €	281	27 799 €	286	22 085 €	89	23 804 €
188 – Étab. Enf. Ado. Poly. (EEAP)	152	51 327 €	153	27 290 €	145	21 836 €	38	24 993 €
192 – IEM	104	49 986 €	104	28 899 €	103	21 968 €	34	24 483 €
194 – Inst. Déf. visuels (IDV)	23	48 332 €	23	27 971 €	19	22 121 €	5	23 637 €
195 – Inst. Déf. auditifs (IDA)	46	49 974 €	47	28 677 €	43	23 085 €	10	24 335 €
196 – Inst. Ed. Sen. Sour. Ave (IESPESA)	13	50 061 €	12	26 389 €	12	21 584 €	4	22 236 €
238 – CAFS	32	52 192 €	31	29 304 €	14	21 299 €		
377 – Étab. Expér. Enf. Hand. (EEEH)	49	45 311 €	47	27 878 €	32	20 017 €	4	28 116 €
390 – Étab. Acc. Temp. E. H. (EATEH)	14	46 128 €	7	27 220 €	12	18 711 €	5	18 559 €
396 – Foyer héb. Enf. Ado. H. (FOYPH)	3	40 702 €	3	25 432 €	3	24 182 €	2	22 489 €
402 – Jardin enfants spéc. (JES)	7	47 196 €	7	29 210 €	5	18 878 €	1	23 600 €
Enfants handicapés (PH) – Service								
182 – SESSAD	1 155	46 544 €	1 143	27 031 €	699	21 546 €		
189 – CMPP	214	55 628 €	236	26 543 €	181	20 545 €		
190 – CAMSP	181	57 389 €	198	28 472 €	116	22 738 €		
221 – BAPU	8	68 315 €	7	31 675 €	4	21 473 €		

Catégorie	Socio-éducatif		Paramédical		Médical	
	Nombre	coût moyen	Nombre	coût moyen	Nombre	coût moyen
Enfants handicapés (PH) – Établissement						
183 – IME	961	26 117 €	940	33 367 €	804	83 103 €
186 – ITEP	290	25 286 €	279	33 527 €	239	84 205 €
188 – Étab. Enf. Ado. Poly. (EEAP)	157	24 815 €	152	28 714 €	144	84 995 €
192 – IEM	105	25 511 €	105	30 044 €	92	81 331 €
194 – Inst. Déf. visuels (IDV)	22	26 948 €	23	30 824 €	21	76 226 €
195 – Inst. Déf. auditifs (IDA)	47	30 106 €	45	33 608 €	42	76 320 €
196 – Inst. Ed. Sen. Sour. Ave (IESPESA)	12	29 064 €	11	29 220 €	12	84 653 €
238 – CAFS	33	23 421 €	29	40 121 €	14	75 872 €
377 – Étab. Expér. Enf. Hand. (EEEH)	58	22 866 €	51	31 558 €	19	57 243 €
390 – Étab. Acc. Temp. E. H. (EATEH)	15	20 328 €	10	30 866 €	2	102 253 €
396 – Foyer héb. Enf. Ado. H. (FOYPH)	3	20 461 €	2	34 332 €	2	42 431 €
402 – Jardin enfants spéc. (JES)	7	23 215 €	7	30 560 €	5	99 990 €
Enfants handicapés (PH) – Service						
182 – SESSAD	1 208	27 764 €	1 164	31 845 €	870	82 177 €
189 – CMPP	198	23 425 €	235	35 894 €	199	84 899 €
190 – CAMSP	195	30 550 €	203	34 967 €	182	87 874 €
221 – BAPU	2	35 416 €	7	41 708 €	8	77 055 €

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

Coût salarial total d'un ETP hors CNR par catégorie d'établissements et services. pour adultes handicapés et personnes âgées et par structure des emplois

À noter, en dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence.

Catégorie	Direction/encadrement		Administration/gestion		Services généraux		Restauration	
	Nombre	coût moyen	Nombre	coût moyen	Nombre	coût moyen	Nombre	coût moyen
Adultes handicapés (PH) – Établissement								
198 – Centre préorient. Hand. (CPO)	19	50 483 €	20	31 079 €	11	24 335 €	3	29 013 €
246 – ESAT	895	46 412 €	890	28 232 €	639	22 804 €	79	23 445 €
249 – Centre rééducat. Prof (CRP)	64	57 891 €	63	32 868 €	61	26 544 €	29	25 039 €
255 – MAS	511	53 485 €	488	28 148 €	502	23 888 €	90	25 425 €
379 – Étab. Expér. A. H. (EEAH)	33	49 673 €	37	26 746 €	13	19 067 €	1	24 204 €
395 – Étab. Acc. Temp. A. H. (EATAH)	10	50 493 €	9	29 847 €	7	19 447 €	1	23 241 €
437 – FAM	476	53 091 €	394	28 150 €	411	22 611 €	67	25 047 €
461 – Centre ressource (CR)	15	53 698 €	18	34 383 €	4	26 391 €		
464 – UEROS	24	49 376 €	27	33 491 €	11	28 811 €	3	31 096 €
Adultes handicapés (PH) – Service								
445 – SAMSAH	200	46 811 €	189	26 088 €	40	23 192 €		
Adultes handicapés (PH) – Service								
209 – SPASAD	45	51 886 €	46	31 030 €	11	20 883 €		
354 – SSIAD	1 048	49 118 €	996	32 141 €	224	24 932 €		

Catégorie	Socio-éducatif		Paramédical		Médical	
	Nombre	coût moyen	Nombre	coût moyen	Nombre	coût moyen
Adultes handicapés (PH) – Établissement						
198 – Centre préorient. Hand. (CPO)	21	32 739 €	19	35 929 €	14	71 073 €
246 – ESAT	927	26 940 €	652	36 611 €	286	83 623 €
249 – Centre rééducat. Prof (CRP)	58	35 947 €	59	36 205 €	50	77 200 €
255 – MAS	524	26 042 €	511	30 638 €	443	75 779 €
379 – Étab. Expér. A. H. (EEAH)	40	21 275 €	39	26 022 €	21	80 696 €
395 – Étab. Acc. Temp. A. H. (EATAH)	13	27 899 €	9	28 657 €	4	68 208 €
437 – FAM	636	25 621 €	695	29 858 €	548	69 877 €
461 – Centre ressource (CR)	13	32 629 €	15	38 833 €	12	102 788 €
464 – UEROS	25	29 333 €	27	38 716 €	22	81 407 €
Adultes handicapés (PH) – Service						
445 – SAMSAH	244	24 744 €	289	30 361 €	202	72 491 €
Adultes handicapés (PH) – Service						
209 – SPASAD	4	24 118 €	49	28 217 €	1	77 859 €
354 – SSIAD	82	31 512 €	1 277	30 482 €	7	60 669 €

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

4 Coût net par place

Coût net par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions) Établissements et services pour enfants handicapés (hors CMPP, CAMSP, BAPU, centre ressource et UEROS)

À noter, en dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence.

Catégorie	Modalité d'accueil : Internat	Nombre de structures	Moyenne pondérée et tronquée	Dispersion		
				Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
Enfants handicapés (PH) – Établissement						
183 – IME	Avec places d'internat	615	42 976 €	30 630 €	39 737 €	59 858 €
	Sans places d'internat	451	31 758 €	21 288 €	30 247 €	44 085 €
	Toutes modalités d'accueil	1 066	38 777 €	25 599 €	36 455 €	54 860 €
186 – ITEP	Avec places d'internat	280	48 170 €	36 178 €	47 705 €	59 333 €
	Sans places d'internat	49	35 553 €	25 346 €	33 514 €	49 190 €
	Toutes modalités d'accueil	329	46 778 €	33 111 €	46 776 €	58 635 €
188 – Étab. Enf. Ado. Poly. (EEAP)	Avec places d'internat	115	76 341 €	60 973 €	75 859 €	91 915 €
	Sans places d'internat	59	59 863 €	44 995 €	56 575 €	75 197 €
	Toutes modalités d'accueil	174	72 546 €	54 476 €	72 528 €	91 888 €
192 – IEM	Avec places d'internat	73	59 747 €	45 263 €	59 676 €	78 168 €
	Sans places d'internat	38	46 406 €	20 653 €	21 967 €	30 850 €
	Toutes modalités d'accueil	111	56 995 €	30 850 €	51 657 €	78 168 €
194 – Inst. Déf. visuels (IDV)	Avec places d'internat	19	61 267 €	45 155 €	59 676 €	86 795 €
	Sans places d'internat	6	24 217 €	20 653 €	27 277 €	31 485 €
	Toutes modalités d'accueil	25	57 202 €	26 485 €	49 973 €	78 837 €
195 – Inst. Déf. auditifs (IDA)	Avec places d'internat	29	46 509 €	36 825 €	43 208 €	61 325 €
	Sans places d'internat	27	26 505 €	17 235 €	23 866 €	40 595 €
	Toutes modalités d'accueil	56	40 682 €	22 534 €	40 766 €	57 617 €
196 – Inst. Ed. Sen. Sour. Ave (IESPESA)	Avec places d'internat	10	55 946 €	44 781 €	48 647 €	62 294 €
	Sans places d'internat	3	24 766 €	17 230 €	17 230 €	39 282 €
	Toutes modalités d'accueil	13	49 602 €	17 230 €	47 739 €	62 294 €
239 – CAFS	Toutes modalités d'accueil	36	38 805 €	22 300 €	34 956 €	55 432 €
377 – Étab. Expér. Enf. Hand. (EEEH)	Avec places d'internat	14	46 225 €	13 882 €	50 690 €	70 750 €
	Sans places d'internat	49	32 416 €	8 476 €	23 061 €	68 413 €
	Toutes modalités d'accueil	63	34 547 €	9 599 €	24 664 €	70 750 €
390 – Étab. Acc. Temp. E. H. (EATEH)	Avec places d'internat	13	29 539 €	7 308 €	21 169 €	68 451 €
	Sans places d'internat	4	45 067 €	24 946 €	42 229 €	79 733 €
	Toutes modalités d'accueil	17	31 768 €	7 308 €	29 941 €	68 451 €
396 – Foyer héb. Enf. Ado. H. (FOYPH)	Toutes modalités d'accueil	3	44 480 €	32 398 €	53 855 €	57 186 €
403 – Jardin enfants spéc. (JES)	Toutes modalités d'accueil	7	38 160 €	27 468 €	31 647 €	53 256 €
Enfants handicapés (PH) – Service						
182 – SESSAD	Toutes modalités d'accueil	1 360	17 623 €	11 855 €	16 476 €	24 422 €

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

**Coût net par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions)
Établissements et services pour adultes handicapés et personnes âgées
(hors CMPP, CAMSP, BAPU, centre ressource et UEROS)**

À noter, en dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence.

Catégorie	Modalité d'accueil : Internat	Nombre de structures	Moyenne pondérée et tronquée	Dispersion		
				Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
Adultes handicapés (PH) – Établissement						
198 – Centre préorient. Hand. (CPO)	Avec places d'internat	16	32 972 €	25 409 €	34 971 €	40 179 €
	Sans places d'internat	7	27 553 €	21 598 €	28 552 €	32 038 €
	Toutes modalités d'accueil	23	31 681 €	21 598 €	30 148 €	40 179 €
247 – ESAT	Toutes modalités d'accueil	997	12 481 €	10 916 €	12 102 €	13 567 €
249 – Centre rééducat. Prof. (CRP)	Avec places d'internat	65	27 483 €	15 546 €	25 725 €	37 672 €
	Sans places d'internat	11	29 600 €	13 768 €	33 967 €	38 402 €
	Toutes modalités d'accueil	76	27 840 €	15 546 €	26 035 €	38 402 €
255 – MAS	Avec places d'internat	559	73 748 €	62 024 €	73 359 €	89 691 €
	Sans places d'internat	8	65 093 €	20 206 €	63 948 €	90 389 €
	Toutes modalités d'accueil	567	73 691 €	61 851 €	73 321 €	89 691 €
379 – Étab. Expér. A. H. (EEAH)	Avec places d'internat	8	36 639 €	27 500 €	27 500 €	64 886 €
	Sans places d'internat	29	17 435 €	6 123 €	16 870 €	30 273 €
	Toutes modalités d'accueil	37	23 241 €	7 483 €	18 492 €	44 984 €
395 – Étab. Acc. Temp. A. H. (EATAH)	Avec places d'internat	9	67 407 €	45 363 €	72 521 €	80 613 €
	Sans places d'internat	8	19 586 €	7 956 €	18 235 €	48 327 €
	Toutes modalités d'accueil	17	43 497 €	8 167 €	45 363 €	77 693 €
437 – FAM	Avec places d'internat	804	47 568 €	20 390 €	43 265 €	80 442 €
	Sans places d'internat	24	26 126 €	5 438 €	25 193 €	46 061 €
	Toutes modalités d'accueil	828	47 249 €	20 277 €	43 036 €	80 201 €
Adultes handicapés (PH) – Service						
445 – SAMSAH	Toutes modalités d'accueil	323	14 466 €	6 749 €	14 418 €	25 806 €
Adultes hand. et personnes âgées – Service						
209 – SPASAD	Toutes modalités d'accueil	61	12 817 €	10 986 €	12 503 €	14 032 €
354 – SSIAD	Toutes modalités d'accueil	1 498	12 639 €	10 701 €	12 449 €	14 361 €

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes handicapées (PH)

▾ **Coût net annuel par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions) dans les établissements et services accueillant des enfants en situation de handicap**

Dans les établissements qui accueillent des enfants en situation de handicap, le coût net moyen par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions) est très variable : le coût moyen varie entre 31 768 euros dans les établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés (EATEH) et 72 546 euros dans les EEAP, et le coût médian s'établit entre 29 941 euros dans les EATEH et 72 528 euros dans les EEAP.

Dans les SESSAD, le coût net moyen par place observé est égal à 17 623 euros, et le coût médian par place à 16 476 euros.

Cet écart de coûts entre les services et les établissements est notamment lié à l'organisation très différente des services et des établissements, ces derniers devant supporter les charges liées à l'accueil des personnes la nuit.

▾ **Coût net par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions) dans les établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap**

Dans les établissements qui accueillent des adultes en situation de handicap, le coût net moyen par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions) est très variable : le coût net moyen varie entre 12 481 euros dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, 12 102 euros médian) et 73 691 euros dans les MAS (73 321 euros médian).

Dans les services pour adultes en situation de handicap, le coût net moyen par place varie moins : il s'établit à 12 639 euros dans les SSIAD (12 449 euros médian) et 14 460 euros dans les SAMSAH (14 418 euros médian).

Annexe 1 – Fiche de synthèse nationale

La fiche de synthèse nationale publiée en annexe 1 présente la situation moyenne et la dispersion de 47 indicateurs pour chaque catégorie d'ESMS ayant un nombre total de structures supérieur ou égal à 10.

À noter : En dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence.

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 182 – SESSAD

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	1 088	73.0 %	42.2 %	78.7 %	101.4 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	1 155	46 544 €	35 206 €	44 403 €	61 711 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	37	90 365 €	40 713 €	98 081 €	120 345 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	699	21 546 €	16 964 €	20 967 €	26 923 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	1 143	27 031 €	20 657 €	26 368 €	34 124 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	1 208	27 764 €	20 852 €	27 779 €	34 603 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	106	20 116 €	6 732 €	21 199 €	25 118 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	28	28 989 €	22 491 €	28 782 €	37 079 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	116	28 125 €	20 659 €	28 956 €	36 678 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	1 142	28 729 €	21 907 €	28 331 €	35 286 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	581	28 500 €	20 554 €	28 453 €	37 019 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	1 156	28 511 €	21 019 €	28 251 €	36 016 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	870	82 177 €	51 072 €	86 138 €	103 849 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	486	82 512 €	48 451 €	87 302 €	103 622 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	91	88 379 €	68 763 €	86 157 €	109 622 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	57	92 745 €	69 030 €	94 304 €	118 543 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	212	81 694 €	58 837 €	83 568 €	102 972 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	145	82 399 €	48 922 €	79 140 €	125 352 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	1 164	31 845 €	25 544 €	31 738 €	37 598 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	1 124	38 972 €	29 288 €	38 986 €	46 880 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	603	29 775 €	20 446 €	30 216 €	37 412 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	170	30 810 €	24 098 €	28 960 €	42 380 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	1 287	52 140 €	43 181 €	52 848 €	62 420 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	1 297	2.76	0.94	2.59	4.65
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	1 297	2.71	1.00	2.38	4.76
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	1 297	0.94	0.00	0.46	2.62
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	1 297	0.00	0.00	0.00	0.00
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	1 295	12.98	5.80	11.61	20.47
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	1 301	0.30	0.00	0.00	0.63
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	1 298	0.05	0.00	0.00	0.00
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	1 298	0.41	0.00	0.00	1.06
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	1 298	9.42	1.54	9.05	16.67
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	1 281	0.58	0.00	0.31	1.60
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	1 298	5.17	0.36	2.70	12.51
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	1 298	8.44	2.67	7.09	16.40
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	1 286	2.48	0.67	2.31	4.38
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	1 300	0.11	0.00	0.00	0.23
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	1 301	0.05	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	1 271	0.51	0.00	0.00	2.10
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	1 268	2.03	0.00	1.85	4.23
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	1 277	0.82	0.00	0.00	4.00
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	1 249	1.21	0.00	0.60	3.35
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	1 301	0.48	0.00	0.00	1.29
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	1 295	0.49	0.00	0.40	1.09
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	1 299	28.34	19.10	26.74	40.65
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	1 360	17 623 €	11 855 €	16 476 €	24 422 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 183 – IME

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	957	90.3 %	75.1 %	92.9 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	938	48 921 €	37 659 €	46 939 €	62 931 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadr.	6	95 829 €	84 330 €	96 704 €	98 180 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	931	22 231 €	17 734 €	21 301 €	27 861 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	924	28 277 €	20 811 €	27 307 €	36 863 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	294	23 745 €	15 514 €	23 534 €	33 622 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	961	26 117 €	20 708 €	25 578 €	31 657 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	587	22 789 €	17 694 €	22 150 €	28 333 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	110	27 670 €	18 237 €	27 087 €	41 237 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	647	28 631 €	21 982 €	28 220 €	36 572 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	929	27 618 €	22 630 €	26 891 €	33 378 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	586	30 297 €	21 349 €	29 823 €	39 736 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	945	26 570 €	18 566 €	26 302 €	34 028 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	804	83 103 €	43 196 €	86 092 €	111 811 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	583	88 554 €	58 656 €	91 744 €	117 766 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	82	81 982 €	53 379 €	90 850 €	96 204 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	30	86 032 €	34 776 €	93 628 €	111 703 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	95	76 373 €	34 808 €	81 746 €	109 402 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	344	74 450 €	35 702 €	75 176 €	110 269 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	940	33 367 €	25 146 €	32 791 €	42 388 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	876	39 446 €	28 986 €	39 665 €	47 747 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	511	29 269 €	17 425 €	30 563 €	38 075 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	130	31 958 €	19 668 €	30 126 €	44 137 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	1 011	45 110 €	38 712 €	45 026 €	52 714 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	1 026	3.95	2.08	3.69	6.02
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	1 031	3.64	1.65	3.33	5.95
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	1 028	11.24	3.71	10.43	20.00
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	1 025	1.17	0.00	0.00	3.80
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	1 028	36.92	21.64	33.80	56.47
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	1 029	4.90	0.00	1.92	12.88
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	1 032	0.22	0.00	0.00	0.82
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	1 024	4.08	0.00	3.85	8.57
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	1 026	21.23	10.00	20.00	33.18
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	1 028	0.73	0.00	0.77	1.54
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	1 022	5.00	0.97	3.75	11.77
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	1 033	6.11	2.78	5.20	9.88
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	1 023	1.79	0.70	1.69	2.98
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	1 033	1.45	0.00	1.16	2.57
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	1 033	0.12	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	1 031	0.15	0.00	0.00	0.56
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	1 015	1.24	0.00	1.14	2.36
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	1 033	0.15	0.00	0.00	0.56
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	1 018	0.69	0.00	0.53	1.67
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	1 033	0.35	0.00	0.00	0.82
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	1 028	0.50	0.00	0.39	1.06
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	1 028	63.52	39.64	61.12	101.70
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	1 066	38 777 €	25 599 €	36 455 €	54 860 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 186 – ITEP

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	276	88.2 %	71.2 %	90.1 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	288	49 883 €	39 228 €	48 156 €	60 745 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement.	2	60 937 €	54 789 €	54 789 €	91 673 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	286	22 085 €	17 868 €	21 845 €	26 516 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	281	27 799 €	21 855 €	27 440 €	34 280 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	89	23 804 €	17 505 €	23 930 €	29 746 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	290	25 286 €	19 978 €	25 232 €	30 025 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	51	23 698 €	19 752 €	23 215 €	30 034 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	32	28 111 €	20 586 €	27 728 €	36 493 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	154	27 959 €	22 375 €	27 448 €	35 886 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	284	26 958 €	21 927 €	26 984 €	30 651 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	170	28 397 €	19 744 €	28 367 €	36 084 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	287	25 141 €	18 816 €	24 988 €	31 251 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	239	84 205 €	49 063 €	85 138 €	115 043 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	193	84 921 €	51 449 €	85 766 €	116 628 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	8	89 010 €	58 209 €	105 206 €	105 657 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	25	83 241 €	50 632 €	85 138 €	117 844 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	63	74 515 €	39 876 €	67 918 €	128 982 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	279	33 527 €	27 408 €	33 153 €	40 618 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	268	38 801 €	30 045 €	38 479 €	45 773 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	108	30 615 €	21 000 €	31 028 €	38 945 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	24	26 996 €	17 557 €	22 149 €	41 109 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	314	46 034 €	38 346 €	45 872 €	54 103 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	311	5.63	2.94	5.38	8.28
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	317	4.90	2.31	4.60	7.57
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	317	16.99	7.50	16.66	26.10
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	317	1.42	0.00	0.00	4.43
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	317	42.77	27.21	41.30	57.16
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	318	0.84	0.00	0.00	2.50
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	318	0.30	0.00	0.00	1.41
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	316	3.00	0.00	1.67	8.79
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	315	29.29	16.55	29.62	42.59
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	310	0.97	0.00	1.00	2.00
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	312	8.31	1.43	5.91	18.00
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	318	6.07	3.33	5.74	9.33
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	316	2.83	1.54	2.72	4.41
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	318	1.33	0.00	1.17	2.50
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	317	0.03	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	318	0.00	0.00	0.00	0.00
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	318	1.01	0.00	0.95	2.15
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	318	0.03	0.00	0.00	0.00
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	318	0.54	0.00	0.00	1.65
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	315	0.26	0.00	0.00	0.54
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	317	0.74	0.00	0.67	1.43
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	318	78.51	52.42	78.00	103.70
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	329	46 778 €	33 111 €	46 776 €	58 635 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 188 – Étab. Enf. Ado. Poly. (EEAP)

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	163	79.2 %	55.8 %	79.9 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	152	51 327 €	38 415 €	49 615 €	62 985 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadr.	2	88 337 €	87 338 €	88 641 €	88 641 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	145	21 836 €	16 375 €	21 383 €	26 879 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	153	27 290 €	21 203 €	26 920 €	34 642 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	38	24 993 €	18 523 €	26 077 €	28 873 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	157	24 815 €	19 433 €	24 095 €	30 488 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	141	23 348 €	17 813 €	23 133 €	28 817 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	13	22 635 €	3 920 €	22 400 €	30 725 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	8	23 378 €	17 965 €	24 908 €	29 686 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	149	25 961 €	20 643 €	25 718 €	31 203 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	83	27 244 €	18 536 €	27 582 €	34 909 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	147	26 348 €	18 911 €	25 607 €	35 730 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	144	84 995 €	57 010 €	86 642 €	107 174 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	49	73 522 €	37 981 €	74 141 €	101 168 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	39	87 737 €	59 844 €	86 143 €	120 578 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	48	91 016 €	43 442 €	93 625 €	116 832 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	41	83 597 €	66 159 €	90 211 €	100 539 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	65	84 816 €	61 644 €	89 490 €	104 693 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	152	28 714 €	24 260 €	27 234 €	35 632 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	130	39 173 €	30 689 €	38 890 €	46 880 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	60	27 721 €	18 188 €	27 328 €	35 865 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	65	25 891 €	21 591 €	23 058 €	32 680 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	163	45 738 €	38 066 €	44 690 €	54 102 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	163	5.63	3.33	5.28	8.33
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	161	6.00	2.38	5.42	9.10
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	160	15.62	4.13	13.53	28.10
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	159	1.09	0.00	0.00	4.38
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	162	61.35	32.75	58.33	91.77
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	162	25.45	0.00	25.36	48.39
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	164	0.16	0.00	0.00	0.00
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	163	0.25	0.00	0.00	0.00
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	162	27.11	9.42	25.40	46.20
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	163	0.68	0.00	0.56	1.70
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	162	7.37	1.24	5.45	14.40
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	161	26.31	11.43	19.67	34.72
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	163	1.44	0.00	1.40	2.74
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	162	6.75	2.00	5.98	12.90
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	164	1.66	0.00	0.00	4.76
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	153	2.60	0.00	2.75	5.20
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	157	2.18	0.00	2.17	4.00
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	160	1.85	0.00	1.64	4.17
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	163	0.71	0.00	0.00	2.35
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	158	4.25	0.00	0.17	14.63
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	159	1.26	0.29	1.09	2.48
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	162	117.20	76.88	107.70	150.00
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	174	72 546 €	54 476 €	72 528 €	91 888 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux
Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 189 – CMPP

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	214	55 628 €	33 194 €	52 587 €	80 300 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	113	96 911 €	71 331 €	98 661 €	123 807 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	181	20 545 €	15 739 €	19 909 €	25 224 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	236	26 543 €	21 353 €	26 321 €	31 682 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	198	23 425 €	8 084 €	26 080 €	34 641 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	5	22 560 €	19 806 €	20 566 €	26 468 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	8	23 466 €	12 489 €	22 980 €	32 402 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	2	23 199 €	17 590 €	17 590 €	33 519 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	51	28 723 €	21 848 €	28 349 €	34 641 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	164	30 380 €	22 037 €	29 513 €	37 609 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	100	22 161 €	3 608 €	25 585 €	34 635 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	199	84 899 €	55 878 €	84 124 €	105 934 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	149	83 335 €	53 730 €	83 031 €	105 934 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	13	100 150 €	70 739 €	92 859 €	112 192 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	33	88 777 €	55 342 €	94 989 €	104 955 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	21	84 729 €	68 471 €	86 146 €	111 814 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	235	35 894 €	31 246 €	35 681 €	40 356 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	235	40 242 €	34 275 €	40 456 €	45 129 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	211	31 997 €	24 923 €	32 000 €	37 525 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	20	30 550 €	22 448 €	32 616 €	40 002 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	252	58 901 €	49 581 €	59 329 €	69 642 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux
Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 190 – CAMSP

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	181	57 389 €	33 849 €	54 557 €	83 701 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	90	94 492 €	65 903 €	96 895 €	116 196 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	116	22 738 €	16 716 €	21 241 €	32 331 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	198	28 472 €	20 056 €	26 478 €	40 404 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	195	30 550 €	21 266 €	28 901 €	42 271 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	4	24 017 €	23 275 €	23 275 €	26 299 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	5	29 896 €	22 762 €	25 181 €	45 039 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	8	34 673 €	25 072 €	38 551 €	45 028 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	151	30 739 €	21 383 €	29 224 €	44 294 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	165	32 627 €	22 319 €	30 171 €	47 760 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	148	31 050 €	20 878 €	29 042 €	45 297 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	182	87 874 €	60 771 €	85 746 €	125 240 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	77	79 802 €	39 579 €	76 233 €	115 966 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	111	94 202 €	62 157 €	90 725 €	138 951 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	20	100 758 €	65 655 €	91 149 €	164 102 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	74	91 575 €	59 177 €	88 967 €	136 047 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	18	94 201 €	56 150 €	85 862 €	155 869 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	203	34 967 €	26 246 €	32 903 €	48 586 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	196	40 106 €	30 133 €	40 153 €	52 380 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	177	31 921 €	22 867 €	30 933 €	42 191 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	79	36 710 €	25 087 €	33 506 €	60 514 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	219	56 939 €	47 552 €	56 351 €	66 573 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 192 – IEM

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	105	82.1 %	61.9 %	82.9 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	104	49 986 €	38 070 €	50 248 €	59 480 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	11	66 040 €	24 922 €	89 409 €	102 633 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	103	21 968 €	17 836 €	21 109 €	26 833 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	104	28 899 €	23 272 €	28 069 €	33 709 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	34	24 483 €	19 528 €	24 174 €	28 561 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	105	25 511 €	21 036 €	25 131 €	30 065 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	100	22 618 €	19 508 €	21 872 €	26 807 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	21	28 356 €	20 190 €	27 552 €	36 646 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	45	29 776 €	23 605 €	29 134 €	34 862 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	103	27 233 €	22 646 €	27 435 €	32 048 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	82	29 618 €	21 425 €	30 182 €	36 359 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	103	27 637 €	19 192 €	28 580 €	34 530 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	92	81 331 €	39 095 €	85 283 €	108 369 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	17	87 714 €	75 140 €	92 520 €	103 619 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	11	82 863 €	43 127 €	92 103 €	97 749 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	31	89 212 €	73 347 €	92 831 €	110 783 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	50	79 889 €	31 063 €	92 617 €	119 688 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	34	71 758 €	52 323 €	67 968 €	95 031 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	105	30 044 €	26 200 €	29 791 €	34 137 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	101	36 300 €	25 981 €	35 660 €	43 588 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	85	30 013 €	23 985 €	29 583 €	35 455 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	51	26 138 €	21 988 €	24 167 €	32 002 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	113	47 567 €	39 471 €	48 629 €	55 654 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	111	5.18	2.02	4.69	7.56
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	110	5.72	2.32	5.17	8.31
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	112	12.42	3.61	11.30	22.44
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	111	1.63	0.00	0.00	4.76
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	113	42.11	15.31	39.40	64.74
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	114	13.06	0.98	11.58	25.24
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	114	0.40	0.00	0.00	1.65
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	113	1.98	0.00	0.63	4.84
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	112	20.03	5.10	17.71	35.82
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	114	0.82	0.00	0.81	1.54
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	114	5.80	0.62	3.13	14.04
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	114	21.18	11.19	19.64	34.87
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	114	1.53	0.50	1.45	2.63
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	114	3.68	0.00	3.25	7.14
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	114	0.70	0.00	0.00	3.10
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	86	4.19	0.00	4.62	6.52
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	111	1.53	0.00	1.52	3.24
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	105	3.30	0.50	3.42	5.44
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	113	1.95	0.00	1.90	4.01
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	114	3.11	0.00	0.55	11.15
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	111	1.06	0.00	0.89	1.73
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	111	89.29	48.61	87.80	124.70
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	111	56 995 €	30 850 €	51 657 €	78 168 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 194 – Inst. Déf. visuels (IDV)

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	22	79.1 %	58.9 %	76.8 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	23	48 332 €	38 235 €	48 896 €	61 068 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	19	22 121 €	20 935 €	22 254 €	24 472 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	23	27 971 €	23 483 €	27 353 €	34 908 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	5	23 637 €	20 334 €	25 237 €	25 522 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	22	26 948 €	24 192 €	26 326 €	30 783 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	12	22 227 €	19 784 €	23 161 €	23 575 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	3	20 254 €	16 272 €	16 272 €	28 288 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	13	26 448 €	23 895 €	25 347 €	33 726 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	22	25 018 €	3 099 €	27 526 €	33 083 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	17	29 013 €	21 824 €	27 646 €	35 613 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	22	29 585 €	25 480 €	30 061 €	32 842 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	21	76 226 €	45 030 €	80 853 €	92 424 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	10	81 775 €	26 513 €	92 906 €	93 987 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	5	98 767 €	78 499 €	94 286 €	114 417 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	15	78 026 €	34 004 €	80 247 €	94 926 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	7	52 661 €	13 870 €	60 964 €	91 635 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	23	30 824 €	26 253 €	30 163 €	36 320 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	21	41 389 €	30 218 €	41 823 €	47 129 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	10	28 062 €	18 616 €	31 124 €	33 512 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	21	27 086 €	13 267 €	29 644 €	34 628 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	23	47 070 €	42 456 €	46 292 €	55 129 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	22	5.59	3.50	4.87	7.82
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	22	6.06	3.13	5.95	9.00
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	23	13.36	1.56	13.25	21.86
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	23	0.66	0.00	0.00	2.78
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	23	49.87	29.22	46.81	85.39
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	23	6.90	0.00	3.33	26.36
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	23	0.35	0.00	0.00	1.55
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	22	3.37	0.00	2.08	6.72
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	23	22.49	6.40	21.60	39.49
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	23	0.95	0.00	0.96	1.62
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	22	12.96	4.71	14.19	17.67
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	23	11.16	6.00	11.50	16.50
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	23	1.52	0.56	1.30	3.10
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	23	1.78	0.00	1.84	3.30
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	23	0.24	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	23	0.43	0.00	0.00	1.44
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	22	1.84	1.03	1.50	3.15
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	23	1.33	0.00	0.92	4.00
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	22	0.62	0.00	0.38	1.36
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	23	3.40	0.88	3.64	5.93
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	22	1.03	0.03	1.12	1.62
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	23	87.72	48.21	78.98	121.60
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	25	57 202 €	26 485 €	49 973 €	78 837 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 195 – Inst. Déf. auditifs (IDA)

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	44	89.7 %	76.9 %	92.7 %	107.3 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	46	49 974 €	41 793 €	47 227 €	56 877 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	1	107 522 €	107 522 €	107 522 €	107 522 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	43	23 085 €	18 665 €	21 809 €	28 010 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	47	28 677 €	22 824 €	28 123 €	39 365 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	10	24 335 €	22 337 €	24 651 €	26 760 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	47	30 106 €	23 865 €	29 392 €	40 144 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	20	22 059 €	16 384 €	23 279 €	25 224 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	7	33 421 €	20 512 €	35 241 €	44 037 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	23	30 753 €	23 199 €	27 020 €	45 319 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	45	30 096 €	23 094 €	28 079 €	40 581 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	31	31 394 €	24 009 €	29 104 €	40 420 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	47	31 833 €	19 409 €	30 480 €	43 747 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	42	76 320 €	58 716 €	73 003 €	94 545 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	17	81 967 €	49 969 €	84 629 €	95 878 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	9	76 424 €	54 215 €	74 207 €	91 825 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	27	74 039 €	48 011 €	73 898 €	99 732 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	18	73 621 €	48 476 €	70 379 €	115 389 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	45	33 608 €	25 477 €	33 620 €	42 327 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	41	41 548 €	34 155 €	42 158 €	49 465 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	40	32 082 €	22 318 €	31 291 €	40 894 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	17	32 814 €	29 697 €	32 956 €	32 962 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	50	48 219 €	37 451 €	47 589 €	54 247 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	52	4.33	2.57	4.51	7.00
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	53	4.00	1.23	4.06	6.86
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	53	7.72	2.00	7.69	15.07
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	53	0.79	0.00	0.00	2.33
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	52	36.18	16.91	35.00	56.57
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	53	1.15	0.00	0.43	2.86
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	53	0.21	0.00	0.00	0.57
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	53	1.56	0.00	0.95	4.45
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	52	13.77	2.99	12.46	27.45
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	53	0.61	0.00	0.66	1.19
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	53	18.45	5.94	18.52	30.56
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	53	7.57	2.39	7.63	14.00
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	53	1.39	0.00	1.44	2.38
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	53	0.60	0.00	0.56	1.14
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant SSIAD	53	0.12	0.00	0.00	0.66
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	53	0.00	0.00	0.00	0.00
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	53	1.03	0.00	0.81	2.14
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	53	0.27	0.00	0.00	0.77
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	39	2.03	0.00	1.81	5.13
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	53	0.76	0.00	0.00	1.49
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	53	0.39	0.02	0.27	0.73
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	53	60.99	26.83	53.24	75.74
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	56	40 682 €	22 534 €	40 766 €	57 617 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 196 – Inst. Ed. Sen. Sour. Ave (IESPESA)

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	11	84.9 %	60.2 %	86.8 %	96.1 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	13	50 061 €	34 911 €	53 506 €	59 408 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	1	68 103 €	68 103 €	68 103 €	68 103 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	12	21 584 €	16 383 €	21 505 €	26 218 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	12	26 389 €	24 544 €	26 517 €	31 792 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	4	22 236 €	16 794 €	20 936 €	30 553 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	12	29 064 €	24 081 €	28 668 €	37 143 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	7	20 228 €	18 076 €	19 665 €	22 951 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	1	30 213 €	30 213 €	30 213 €	30 213 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	5	29 604 €	23 617 €	29 595 €	35 407 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	12	29 143 €	21 676 €	29 613 €	33 006 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	10	26 401 €	25 141 €	26 698 €	31 254 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	12	30 689 €	24 132 €	30 223 €	39 600 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	12	84 653 €	68 948 €	75 624 €	114 404 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	6	69 562 €	33 011 €	66 503 €	95 867 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	4	107 780 €	64 304 €	114 156 €	114 156 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	2	92 603 €	91 323 €	91 323 €	91 323 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	8	81 493 €	68 948 €	81 370 €	94 085 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	4	69 203 €	56 090 €	72 357 €	72 357 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	11	29 220 €	21 806 €	29 044 €	38 838 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	11	34 661 €	22 867 €	35 062 €	44 493 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	11	27 403 €	17 516 €	28 713 €	31 851 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	9	25 337 €	20 353 €	20 353 €	34 396 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	13	49 356 €	38 240 €	45 608 €	52 624 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	12	3.99	1.83	3.49	5.78
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	12	5.54	3.75	4.81	7.85
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	12	11.81	3.28	11.20	16.14
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	13	1.19	0.00	0.00	3.92
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	13	39.39	17.37	36.40	51.87
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	13	2.05	0.00	1.24	3.64
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	13	0.51	0.00	0.00	2.71
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	13	0.97	0.00	0.86	2.69
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	13	22.27	5.60	21.28	29.82
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	13	1.12	0.46	0.98	2.24
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	12	12.88	4.71	14.19	17.67
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	13	12.25	6.51	10.25	21.07
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	13	1.91	0.85	2.30	3.05
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	13	1.40	0.00	1.16	3.33
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	13	0.05	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	13	0.46	0.00	0.00	1.90
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	13	2.05	0.63	1.79	4.59
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	13	0.44	0.00	0.14	1.00
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	11	3.03	0.95	2.41	5.54
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	13	2.12	0.00	0.89	6.20
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	13	0.63	0.13	0.52	1.00
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	12	74.80	44.67	71.99	141.20
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	13	49 602 €	17 230 €	47 739 €	62 294 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux
Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 198 – Centre préorient. Hand. (CPO)

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	23	92.6 %	81.0 %	91.0 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	19	50 483 €	42 268 €	51 652 €	63 255 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	11	24 335 €	19 360 €	24 267 €	30 447 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	20	31 079 €	23 911 €	32 260 €	34 609 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	3	29 013 €	25 490 €	29 650 €	29 650 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	21	32 739 €	27 195 €	32 364 €	36 158 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	1	22 391 €	22 391 €	22 391 €	22 391 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	6	31 469 €	27 412 €	31 505 €	35 877 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	9	33 429 €	25 585 €	31 135 €	45 412 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	6	32 619 €	30 581 €	33 687 €	34 984 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	11	32 409 €	24 191 €	27 860 €	46 671 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	17	33 065 €	29 970 €	32 571 €	39 798 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	14	71 073 €	59 604 €	74 416 €	94 063 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	3	101 619 €	95 003 €	95 003 €	141 808 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	5	65 936 €	59 604 €	59 604 €	80 533 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	8	67 488 €	38 975 €	74 416 €	81 739 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	19	35 929 €	33 012 €	34 472 €	41 033 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	18	36 727 €	31 100 €	35 962 €	43 510 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	2	46 734 €	42 236 €	50 482 €	50 482 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	23	50 907 €	49 106 €	56 445 €	64 017 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	21	4.13	0.96	3.50	10.00
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	18	9.07	4.67	6.30	12.68
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	21	4.17	0.00	2.07	16.67
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	22	1.12	0.00	0.00	6.67
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	21	23.36	13.33	20.00	37.50
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	22	0.18	0.00	0.00	0.00
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	21	0.85	0.00	0.00	3.17
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	21	3.55	0.00	0.00	11.72
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	22	5.13	0.00	0.00	20.83
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	20	1.01	0.00	1.04	2.38
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	21	12.17	0.00	13.38	20.00
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	22	4.45	0.70	4.17	10.83
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	22	3.10	0.00	2.33	6.67
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	22	0.52	0.00	0.00	1.67
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	22	0.00	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	22	0.24	0.00	0.00	1.67
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	22	0.21	0.00	0.00	0.00
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	22	0.33	0.00	0.00	2.00
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	22	0.00	0.00	0.00	0.00
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	22	0.05	0.00	0.00	0.00
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	19	1.20	0.00	0.52	1.56
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	21	47.50	29.00	39.31	49.25
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	23	31 681 €	21 598 €	30 148 €	40 179 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux
Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 209 – SPASAD

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	39	94.2 %	79.8 %	96.2 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	45	51 886 €	40 269 €	49 006 €	76 189 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	11	20 883 €	18 449 €	20 733 €	23 675 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	46	31 030 €	23 799 €	30 014 €	40 450 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	4	24 118 €	21 856 €	26 088 €	26 088 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	2	25 909 €	22 096 €	27 993 €	27 993 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	2	23 338 €	21 856 €	21 856 €	24 948 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	1	23 714 €	23 714 €	23 714 €	23 714 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	1	77 859 €	77 859 €	77 859 €	77 859 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	1	77 859 €	77 859 €	77 859 €	77 859 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	49	28 217 €	23 171 €	26 085 €	35 388 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	16	34 948 €	26 332 €	33 142 €	44 070 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	5	23 632 €	24 042 €	24 042 €	24 042 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	53	44 608 €	37 998 €	45 082 €	52 798 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	54	1.76	0.14	1.86	2.93
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	54	2.09	0.78	1.73	2.98
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	54	0.08	0.00	0.00	0.24
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	54	0.00	0.00	0.00	0.00
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	54	0.14	0.00	0.00	0.00
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	54	0.04	0.00	0.00	0.00
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	54	0.00	0.00	0.00	0.00
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	54	0.00	0.00	0.00	0.00
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	54	0.09	0.00	0.00	0.00
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	54	0.00	0.00	0.00	0.00
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	54	0.00	0.00	0.00	0.00
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	54	21.13	16.18	21.30	23.45
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	54	0.13	0.00	0.01	0.40
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	54	2.82	0.00	2.27	5.34
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	53	16.29	13.96	17.03	21.41
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	54	0.00	0.00	0.00	0.00
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	53	0.13	0.00	0.00	0.40
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	54	0.43	0.00	0.29	0.92
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	54	0.00	0.00	0.00	0.00
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	54	0.86	0.00	0.00	0.16
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	54	0.00	0.00	0.00	0.00
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	54	25.20	21.50	24.80	29.31
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	61	12 817 €	10 986 €	12 503 €	14 032 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux
Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 238 – CAFS⁹

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	34	73.4 %	49.8 %	71.3 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	32	52 192 €	41 522 €	49 400 €	60 625 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	14	21 299 €	18 537 €	21 193 €	23 416 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	31	29 304 €	22 453 €	27 465 €	47 152 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	33	23 421 €	17 802 €	22 765 €	32 990 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	2	29 579 €	24 343 €	32 198 €	32 198 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	23	30 716 €	25 183 €	29 108 €	37 783 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	11	26 042 €	13 436 €	29 180 €	33 441 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	32	23 324 €	17 802 €	22 765 €	33 432 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	14	75 872 €	44 150 €	93 772 €	101 266 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	10	76 039 €	34 203 €	93 772 €	101 266 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	1	99 423 €	99 423 €	99 423 €	99 423 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	1	6 047 €	6 047 €	6 047 €	6 047 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	1	152 991 €	152 991 €	152 991 €	152 991 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	2	59 408 €	46 173 €	59 408 €	72 642 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	29	40 121 €	35 719 €	40 430 €	44 025 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	27	41 905 €	37 836 €	42 975 €	44 430 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	3	34 940 €	33 905 €	35 069 €	36 638 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	1	30 784 €	30 784 €	30 784 €	30 784 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	33	42 075 €	28 763 €	39 462 €	62 007 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	34	3.32	0.65	3.00	5.50
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	34	3.24	0.95	2.57	5.00
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	35	0.71	0.00	0.35	1.53
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	35	0.00	0.00	0.00	0.00
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	35	56.03	7.60	58.09	97.80
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	35	0.36	0.00	0.00	0.00
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	35	0.00	0.00	0.00	0.00
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	35	0.00	0.00	0.00	0.00
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	34	5.55	0.00	5.88	11.13
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	32	0.60	0.00	0.00	2.00
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	17	30.90	5.88	38.48	58.09
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	34	2.45	0.70	1.50	4.76
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	33	1.78	0.00	1.23	4.55
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	35	0.13	0.00	0.00	0.30
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	35	0.00	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	35	0.03	0.00	0.00	0.00
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	34	0.07	0.00	0.00	0.00
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	35	0.02	0.00	0.00	0.00
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	34	0.08	0.00	0.00	0.00
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	35	0.02	0.00	0.00	0.00
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	34	0.60	0.00	0.15	2.50
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	34	66.34	16.40	71.60	112.30
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	36	38 805 €	22 300 €	34 956 €	55 432 €

⁹ Centre d'accueil familial spécialisé.

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 246 – ESAT

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	839	89.7 %	77.3 %	95.4 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	895	46 412 €	37 121 €	44 688 €	57 768 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	5	45 467 €	22 874 €	45 564 €	62 679 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	639	22 804 €	17 808 €	21 856 €	30 755 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	890	28 232 €	22 523 €	27 334 €	34 811 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	79	23 445 €	16 279 €	23 069 €	31 060 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	927	26 940 €	23 109 €	26 166 €	30 951 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	57	20 190 €	11 124 €	20 892 €	33 760 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	162	27 593 €	18 616 €	27 605 €	36 557 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	861	27 008 €	23 159 €	26 329 €	31 481 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	389	25 139 €	13 794 €	25 414 €	32 845 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	236	28 922 €	20 826 €	27 462 €	38 282 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	518	26 161 €	10 630 €	26 002 €	35 944 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	286	83 623 €	41 296 €	90 168 €	109 605 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	242	85 129 €	41 296 €	92 630 €	108 133 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	3	97 113 €	95 858 €	97 862 €	97 862 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	21	67 908 €	31 485 €	73 624 €	97 184 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	32	88 710 €	44 853 €	78 262 €	127 403 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	652	36 611 €	27 810 €	36 116 €	45 705 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	617	39 804 €	30 626 €	39 567 €	46 645 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	3	30 099 €	14 396 €	30 550 €	38 173 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	14	32 988 €	24 256 €	30 838 €	39 704 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	955	46 818 €	41 008 €	46 824 €	54 389 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	960	2.36	1.26	2.21	3.52
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	962	2.19	1.00	2.00	3.47
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	963	1.53	0.00	1.16	3.38
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	963	0.14	0.00	0.00	0.32
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	963	13.95	10.58	13.48	16.88
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	965	0.09	0.00	0.00	0.00
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	963	0.22	0.00	0.00	0.94
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	915	11.01	7.14	11.64	14.93
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	965	1.23	0.00	0.02	2.57
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	963	0.17	0.00	0.00	0.59
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	965	1.24	0.00	0.56	2.70
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	963	0.53	0.00	0.42	1.16
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	964	0.33	0.00	0.28	0.69
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	965	0.15	0.00	0.00	0.54
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	965	0.00	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	965	0.00	0.00	0.00	0.00
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	965	0.02	0.00	0.00	0.00
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	965	0.01	0.00	0.00	0.00
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	965	0.00	0.00	0.00	0.00
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	965	0.01	0.00	0.00	0.00
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	963	0.05	0.00	0.00	0.16
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	963	20.74	16.62	20.17	25.00
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	997	12 481 €	10 916 €	12 102 €	13 567 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 249 – Centre rééducat. Prof. (CRP)

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	69	88.7 %	68.4 %	88.4 %	107.1 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	64	57 891 €	44 140 €	53 271 €	76 520 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	1	123 467 €	123 467 €	123 467 €	123 467 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	61	26 544 €	21 323 €	24 906 €	42 031 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	63	32 868 €	24 181 €	32 670 €	38 421 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	29	25 039 €	19 766 €	24 099 €	30 331 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	58	35 947 €	29 886 €	33 602 €	50 449 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	1	28 522 €	28 522 €	28 522 €	28 522 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	17	26 679 €	19 885 €	26 678 €	29 360 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	18	34 141 €	30 470 €	32 754 €	39 249 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	21	30 681 €	25 498 €	31 347 €	35 976 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	45	35 217 €	21 300 €	33 103 €	57 167 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	60	38 485 €	29 944 €	33 755 €	53 396 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	50	77 200 €	57 828 €	76 495 €	99 582 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	11	85 145 €	70 177 €	83 691 €	102 760 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	2	63 356 €	54 491 €	54 491 €	94 205 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	17	78 859 €	59 604 €	80 603 €	103 171 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	37	77 703 €	53 691 €	75 145 €	109 507 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	59	36 205 €	26 969 €	35 963 €	46 206 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	55	39 646 €	31 092 €	38 048 €	51 290 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	1	34 461 €	34 461 €	34 461 €	34 461 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	16	37 581 €	21 400 €	36 803 €	54 955 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	70	59 013 €	49 953 €	57 133 €	71 210 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	72	2.68	0.88	2.26	4.72
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	71	5.53	1.82	4.62	8.44
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	72	6.00	1.77	4.35	13.07
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	70	2.33	0.00	1.53	4.79
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	72	15.20	9.71	15.37	20.46
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	72	0.02	0.00	0.00	0.00
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	72	0.32	0.00	0.00	1.63
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	70	1.62	0.00	0.00	10.88
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	72	0.92	0.00	0.00	2.00
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	71	0.48	0.00	0.36	1.00
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	72	12.05	1.08	13.15	17.88
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	72	1.87	0.50	1.57	3.91
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	72	0.84	0.00	0.65	1.73
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	72	0.62	0.00	0.55	1.21
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	72	0.02	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	72	0.08	0.00	0.00	0.38
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	72	0.02	0.00	0.00	0.00
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	72	0.07	0.00	0.00	0.39
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	72	0.01	0.00	0.00	0.00
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	72	0.21	0.00	0.00	0.71
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	71	0.36	0.00	0.26	0.82
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	72	33.99	20.41	33.52	55.67
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	76	27 840 €	15 546 €	26 035 €	38 402 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 255 – MAS

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	527	92.9 %	82.2 %	94.6 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	511	53 485 €	40 580 €	51 567 €	68 481 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	5	125 501 €	57 698 €	161 036 €	161 304 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	502	23 888 €	16 937 €	22 495 €	35 006 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	488	28 148 €	20 397 €	26 912 €	38 363 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	90	25 425 €	18 863 €	24 551 €	36 456 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	524	26 042 €	19 766 €	24 254 €	38 584 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	470	24 997 €	19 091 €	23 697 €	36 110 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	126	26 595 €	20 222 €	26 163 €	35 018 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	32	27 145 €	17 541 €	27 421 €	48 494 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	487	27 120 €	19 638 €	25 552 €	40 416 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	147	29 427 €	17 731 €	28 539 €	40 977 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	417	25 231 €	12 908 €	23 875 €	35 903 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	443	75 779 €	30 480 €	76 703 €	110 639 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	190	88 749 €	49 126 €	88 831 €	128 393 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	71	86 539 €	12 662 €	96 120 €	138 333 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	96	52 352 €	24 322 €	37 615 €	95 539 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	331	84 189 €	48 248 €	80 424 €	119 275 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	511	30 638 €	22 278 €	28 905 €	45 396 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	436	38 542 €	26 617 €	39 453 €	46 710 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	30	34 129 €	22 739 €	32 950 €	48 825 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	145	25 849 €	20 681 €	23 746 €	38 346 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	552	45 030 €	38 419 €	44 667 €	53 848 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	550	5.08	2.21	4.81	7.50
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	548	4.58	1.54	4.24	7.87
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	543	17.63	5.12	16.29	28.09
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	538	1.08	0.00	0.00	2.97
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	530	79.96	41.92	80.17	101.56
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	515	32.55	3.96	33.50	54.60
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	533	0.71	0.00	0.00	3.00
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	560	0.25	0.00	0.00	0.00
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	529	34.65	4.00	33.59	56.51
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	557	0.25	0.00	0.00	0.93
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	547	9.32	0.00	5.56	20.58
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	528	21.62	6.92	13.26	35.42
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	555	1.06	0.00	0.96	2.05
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	531	9.19	4.17	8.14	14.68
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	541	1.60	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	556	0.75	0.00	0.00	2.13
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	559	0.70	0.00	0.28	2.00
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	558	0.91	0.00	0.54	2.30
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	561	0.05	0.00	0.00	0.00
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	528	1.34	0.00	0.00	2.14
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	551	0.92	0.00	0.67	1.50
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	541	130.90	102.70	126.80	159.30
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	567	73 691 €	61 851 €	73 321 €	89 691 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 354 – SSIAD

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	1 176	93.1 %	76.9 %	100.0 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	1 048	49 118 €	34 635 €	46 380 €	67 480 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	2	114 431 €	112 131 €	116 010 €	116 010 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	224	24 932 €	17 232 €	23 401 €	37 153 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	996	32 141 €	21 982 €	31 452 €	45 153 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	82	31 512 €	20 221 €	34 132 €	39 719 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	53	27 872 €	14 075 €	25 061 €	43 451 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	13	29 139 €	23 384 €	26 739 €	38 608 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	11	27 027 €	9 766 €	26 579 €	33 033 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	11	18 610 €	16 417 €	16 417 €	28 512 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	7	60 669 €	32 116 €	63 875 €	94 076 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	4	85 440 €	63 875 €	94 076 €	94 076 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	3	46 569 €	32 116 €	32 116 €	100 000 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	1 277	30 482 €	21 778 €	27 482 €	42 399 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	105	37 546 €	26 985 €	36 608 €	56 620 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	64	25 215 €	10 354 €	24 014 €	39 982 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	1 415	44 054 €	36 496 €	43 133 €	52 351 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	1 433	1.78	0.00	1.71	3.33
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	1 424	1.43	0.00	1.25	2.36
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	1 433	0.09	0.00	0.00	0.19
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	1 433	0.00	0.00	0.00	0.00
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	1 433	0.38	0.00	0.00	0.00
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	1 437	0.09	0.00	0.00	0.00
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	1 437	0.00	0.00	0.00	0.00
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	1 437	0.00	0.00	0.00	0.00
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	1 437	0.14	0.00	0.00	0.00
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	1 437	0.01	0.00	0.00	0.00
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	1 437	0.14	0.00	0.00	0.00
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	1 429	20.50	15.36	20.28	25.33
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	1 436	0.05	0.00	0.00	0.09
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	1 432	1.85	0.00	1.39	4.81
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	1 409	17.45	12.80	18.13	22.72
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	1 437	0.00	0.00	0.00	0.00
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	1 435	0.09	0.00	0.00	0.22
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	1 428	0.17	0.00	0.00	0.64
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	1 437	0.00	0.00	0.00	0.00
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	1 436	0.24	0.00	0.00	0.00
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	1 433	0.00	0.00	0.00	0.00
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	1 434	24.18	19.00	23.78	29.48
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	1 498	12 639 €	10 701 €	12 449 €	14 361 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 377 – Étab. Expér. Enf. Hand. (EEEH)

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	53	83.5 %	48.2 %	93.5 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	49	45 311 €	29 000 €	43 414 €	55 094 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	32	20 017 €	17 523 €	20 164 €	24 779 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	47	27 878 €	20 820 €	27 830 €	34 241 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	4	28 116 €	21 865 €	31 751 €	31 751 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	58	22 866 €	19 203 €	22 787 €	27 101 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	26	20 876 €	15 411 €	21 318 €	23 275 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	2	27 195 €	22 753 €	30 748 €	30 748 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	6	27 895 €	26 354 €	27 865 €	28 697 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	53	23 476 €	18 939 €	23 092 €	27 101 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	10	21 732 €	14 896 €	19 155 €	36 284 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	53	23 879 €	18 995 €	22 753 €	28 939 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	19	57 243 €	7 974 €	70 197 €	93 977 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	6	83 857 €	70 197 €	80 002 €	93 977 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	1	84 339 €	84 339 €	84 339 €	84 339 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	7	64 228 €	55 754 €	65 269 €	71 288 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	7	31 082 €	7 974 €	7 974 €	94 688 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	51	31 558 €	24 277 €	32 836 €	39 415 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	50	35 893 €	31 100 €	35 375 €	43 083 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	8	24 332 €	6 146 €	24 975 €	29 685 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	5	21 344 €	14 431 €	23 497 €	23 497 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	64	43 687 €	35 413 €	45 366 €	55 418 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	62	4.32	0.00	3.51	8.33
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	61	3.61	0.00	3.25	6.56
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	63	3.98	0.00	0.55	16.63
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	64	0.25	0.00	0.00	0.00
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	58	47.68	7.50	32.00	96.00
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	62	6.58	0.00	0.00	20.00
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	62	0.08	0.00	0.00	0.00
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	62	0.83	0.00	0.00	2.09
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	52	21.81	1.50	10.64	63.16
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	64	0.33	0.00	0.00	1.70
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	53	6.59	0.47	6.67	20.93
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	63	8.72	0.00	5.50	20.00
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	46	2.57	0.00	1.36	7.00
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	63	0.66	0.00	0.00	3.08
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	64	0.08	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	64	0.00	0.00	0.00	0.00
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	62	0.63	0.00	0.00	1.92
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	64	0.12	0.00	0.00	0.00
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	63	0.24	0.00	0.00	1.05
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	63	0.35	0.00	0.00	1.00
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	63	0.40	0.00	0.00	1.43
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	59	68.95	16.80	77.40	134.10
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	63	34 547 €	9 599 €	24 664 €	70 750 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 379 – Étab. Expér. A. H. (EEAH)

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	30	98.7 %	85.6 %	100.0 %	129.5 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	33	49 673 €	40 696 €	45 065 €	60 196 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	13	19 067 €	18 110 €	18 358 €	21 578 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	37	26 746 €	17 820 €	25 461 €	37 417 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	40	21 275 €	13 185 €	23 304 €	28 458 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	12	16 081 €	13 073 €	13 073 €	20 641 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	7	28 107 €	27 063 €	27 063 €	29 337 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	6	26 557 €	23 700 €	25 208 €	28 580 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	26	21 456 €	14 567 €	23 727 €	26 862 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	19	27 985 €	18 549 €	29 376 €	35 734 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	28	24 092 €	14 271 €	25 413 €	32 137 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	21	80 696 €	59 662 €	73 603 €	98 277 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	7	85 246 €	73 603 €	88 231 €	97 048 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	5	106 458 €	73 802 €	98 277 €	136 803 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	4	68 474 €	59 662 €	59 662 €	78 823 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	4	72 741 €	65 186 €	65 186 €	90 449 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	39	26 022 €	19 651 €	26 368 €	33 425 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	35	37 712 €	27 094 €	37 507 €	47 028 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	1	32 080 €	32 080 €	32 080 €	32 080 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	12	23 841 €	13 775 €	21 912 €	35 709 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	46	50 589 €	36 381 €	50 760 €	65 161 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	39	1.59	0.00	0.44	3.82
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	40	2.06	0.00	0.69	4.15
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	41	1.47	0.00	0.00	4.40
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	41	0.07	0.00	0.00	0.00
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	40	14.46	0.76	4.80	27.60
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	40	2.83	0.00	0.00	6.90
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	41	1.06	0.00	0.00	2.50
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	41	1.61	0.00	0.00	8.93
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	41	3.95	0.00	0.56	12.79
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	39	0.60	0.00	0.13	2.08
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	41	3.06	0.00	0.00	11.44
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	38	6.78	0.18	2.15	8.13
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	40	0.97	0.00	0.56	1.92
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	40	1.24	0.00	0.00	5.42
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	40	1.08	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	41	0.02	0.00	0.00	0.00
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	40	0.01	0.00	0.00	0.00
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	39	0.72	0.00	0.00	3.33
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	41	0.02	0.00	0.00	0.00
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	40	0.64	0.00	0.00	3.05
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	40	0.33	0.00	0.06	0.69
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	39	26.76	3.26	27.45	91.87
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	37	23 241 €	7 483 €	18 492 €	44 984 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 390 – Étab. Acc. Temp. E. H. (EATEH)

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	15	90.6%	68.1%	100.0%	105.5%
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	14	46 128 €	34 973 €	44 507 €	56 959 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	12	18 711 €	14 206 €	19 513 €	24 466 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	7	27 220 €	14 295 €	27 335 €	37 922 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	5	18 559 €	14 243 €	14 243 €	23 620 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	15	20 328 €	13 841 €	22 108 €	26 643 €
8. - Dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	13	18 953 €	14 595 €	18 426 €	24 471 €
9. - Dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	1	23 078 €	23 078 €	23 078 €	23 078 €
11. - Dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	10	21 121 €	9 870 €	23 257 €	27 207 €
12. - Dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	2	39 431 €	31 659 €	39 431 €	47 204 €
13. - Dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	12	17 734 €	11 922 €	13 978 €	24 470 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	2	102 253 €	94 826 €	94 826 €	114 322 €
15. - Dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	1	94 826 €	94 826 €	94 826 €	94 826 €
19. - Dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	1	114 322 €	114 322 €	114 322 €	114 322 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	10	30 866 €	22 662 €	29 208 €	35 967 €
21. - Dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	4	38 171 €	18 482 €	38 585 €	39 887 €
23. - Dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	4	36 638 €	27 500 €	27 665 €	27 665 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	14	39 488 €	24 318 €	42 213 €	62 897 €
25. Taux d'encadrement - DIRECTION/ENCADREMENT	17	2.56	0.52	1.66	6.25
26. Taux d'encadrement - ADMINISTRATION/GESTION	17	1.39	0.00	0.83	5.00
27. Taux d'encadrement - SERVICES GÉNÉRAUX	16	7.88	0.00	1.40	15.88
28. Taux d'encadrement - RESTAURATION	17	0.35	0.00	0.49	0.66
29. Taux d'encadrement - SOCIO ÉDUCATIF	16	28.48	5.19	7.21	70.33
30. - Dont taux d'encadrement d'aide médico-psychologique	15	6.05	0.00	0.61	32.20
31. - Dont taux d'encadrement d'animateur	16	0.00	0.00	0.00	0.00
32. - Dont taux d'encadrement d'éducateur	17	0.00	0.00	0.00	0.00
33. - Dont taux d'encadrement d'éducateur spécialisé	17	8.76	0.00	0.87	34.38
34. - Dont taux d'encadrement d'assistant social	16	0.04	0.00	0.00	0.00
35. - Dont taux d'encadrement d'autre socio-éducatif	17	6.86	4.67	7.00	9.19
36. Taux d'encadrement - PARAMÉDICAL	17	2.27	0.00	1.00	4.29
37. - Dont taux d'encadrement psychologue	17	0.22	0.00	0.00	0.63
38. - Dont taux d'encadrement d'infirmier	17	1.56	0.00	0.68	0.93
39. - Dont taux d'encadrement d'aide-soignant	17	0.12	0.00	0.00	0.43
40. - Dont taux d'encadrement kinésithérapeute	17	0.10	0.00	0.06	0.26
41. - Dont taux d'encadrement psychomotricien	17	0.00	0.00	0.00	0.00
42. - Dont taux d'encadrement ergothérapeute	17	0.00	0.00	0.00	0.00
43. - Dont taux d'encadrement orthophoniste	17	0.00	0.00	0.00	0.00
44. - Dont taux d'encadrement autre paramédical	17	0.11	0.00	0.00	0.26
45. Taux d'encadrement - MÉDICAL	17	0.11	0.00	0.00	0.10
46. Taux d'encadrement - TOTAL	16	43.03	8.85	38.38	120.00
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	17	31 768 €	7 308 €	29 941 €	68 451 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 395 – Étab. Acc. Temp. A. H. (EATAH)

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	14	79.2 %	57.0 %	74.2 %	126.7 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	10	50 493 €	39 751 €	46 231 €	66 424 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	7	19 447 €	15 841 €	15 841 €	26 324 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	9	29 847 €	22 341 €	29 386 €	37 370 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	1	23 241 €	23 241 €	23 241 €	23 241 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	13	27 899 €	20 287 €	26 289 €	44 715 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	10	27 542 €	20 088 €	23 802 €	44 677 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	3	22 506 €	16 391 €	24 974 €	25 979 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	11	31 662 €	16 456 €	31 086 €	44 071 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	3	39 096 €	15 875 €	49 487 €	49 487 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	11	26 493 €	2 770 €	29 282 €	40 091 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	4	68 208 €	15 487 €	90 214 €	91 803 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	2	66 364 €	15 487 €	91 803 €	91 803 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	1	51 406 €	51 406 €	51 406 €	51 406 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	1	88 626 €	88 626 €	88 626 €	88 626 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	9	28 657 €	25 734 €	26 847 €	27 245 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	7	21 369 €	6 377 €	22 746 €	39 887 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	1	25 685 €	25 685 €	25 685 €	25 685 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	13	52 986 €	35 229 €	53 241 €	56 600 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	14	5.38	0.85	6.25	8.33
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	14	4.81	0.00	5.50	9.00
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	14	9.46	0.00	3.13	34.58
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	13	1.09	0.00	0.00	0.00
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	14	40.01	13.63	30.67	63.13
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	14	17.99	0.00	28.13	32.58
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	13	1.21	0.00	0.00	5.35
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	14	0.00	0.00	0.00	0.00
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	14	13.39	4.17	8.33	29.17
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	13	0.44	0.00	0.00	1.54
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	14	10.56	1.42	6.88	21.54
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	14	8.48	0.00	7.19	14.88
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	14	1.58	0.00	0.94	4.62
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	14	3.80	0.00	0.00	12.50
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	14	0.00	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	14	0.10	0.00	0.00	0.71
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	14	0.00	0.00	0.00	0.00
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	14	0.26	0.00	0.00	0.13
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	14	0.00	0.00	0.00	0.00
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	14	2.73	0.00	0.00	0.00
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	14	0.22	0.00	0.00	0.83
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	14	69.45	20.95	48.42	126.50
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	17	43 497 €	8 167 €	45 363 €	77 693 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 437 – FAM

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	725	93.3 %	82.5 %	97.4 %	100.0 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	476	53 091 €	39 948 €	51 581 €	68 105 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	6	96 761 €	74 656 €	101 717 €	112 875 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	411	22 611 €	14 998 €	21 778 €	33 485 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	394	28 150 €	18 487 €	26 764 €	38 310 €
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	67	25 047 €	15 096 €	25 957 €	32 568 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	636	25 621 €	18 279 €	24 381 €	38 095 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	462	24 331 €	16 951 €	23 431 €	35 763 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	108	25 461 €	17 507 €	25 952 €	34 526 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducatrice	58	28 167 €	21 238 €	27 053 €	38 432 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	558	26 120 €	18 369 €	24 960 €	39 716 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	71	34 893 €	21 869 €	33 152 €	46 037 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	366	27 746 €	18 082 €	25 929 €	41 156 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	548	69 877 €	22 158 €	75 464 €	107 754 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	257	87 416 €	55 507 €	87 966 €	116 691 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	35	98 732 €	68 980 €	98 386 €	146 180 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	106	43 728 €	22 158 €	25 289 €	95 070 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	326	80 416 €	47 391 €	79 140 €	118 145 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	695	29 858 €	20 876 €	28 484 €	44 047 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	511	38 186 €	28 598 €	38 729 €	46 245 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	42	30 113 €	21 653 €	30 996 €	35 071 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	173	24 999 €	14 971 €	24 753 €	36 476 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	768	44 898 €	37 098 €	45 163 €	54 523 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	778	3.14	0.00	2.68	6.81
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	779	2.60	0.00	1.47	6.45
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	759	10.87	0.00	7.06	24.25
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	767	0.66	0.00	0.00	0.00
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	774	45.03	0.00	39.69	84.90
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	765	16.94	0.00	15.10	41.54
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	753	0.40	0.00	0.00	1.47
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducatrice	783	0.37	0.00	0.00	0.25
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	776	21.77	0.00	21.12	45.61
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	780	0.12	0.00	0.00	0.47
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	783	5.62	0.00	2.13	16.00
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	771	20.58	5.15	13.32	42.46
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	782	1.11	0.00	0.98	2.40
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	760	7.99	2.47	6.67	13.68
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	759	3.35	0.00	0.00	18.47
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	785	0.39	0.00	0.00	1.37
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	781	0.69	0.00	0.00	2.17
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	782	0.73	0.00	0.00	2.40
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	787	0.07	0.00	0.00	0.00
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	752	2.02	0.00	0.00	3.40
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	772	0.94	0.00	0.57	1.43
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	772	83.81	36.83	68.03	141.40
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	828	47 249 €	20 277 €	43 036 €	80 201 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 445 – SAMSAH

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
1. Taux d'occupation	232	95.2 %	70.7 %	100.0 %	107.1 %
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	200	46 811 €	33 466 €	44 494 €	62 028 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	3	94 592 €	92 115 €	92 115 €	101 716 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	40	23 192 €	17 341 €	22 601 €	39 876 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	189	26 088 €	18 640 €	25 246 €	34 307 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	244	24 744 €	17 748 €	24 141 €	32 070 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	105	22 025 €	13 831 €	22 309 €	26 661 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	25	25 609 €	20 813 €	25 947 €	31 835 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	10	27 876 €	23 037 €	24 306 €	38 755 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	182	24 671 €	16 810 €	24 129 €	33 726 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	88	29 342 €	21 972 €	28 305 €	35 911 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	151	27 687 €	20 215 €	27 138 €	37 111 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	202	72 491 €	24 913 €	75 285 €	109 348 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	80	83 401 €	32 462 €	86 426 €	115 607 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	2	91 213 €	69 780 €	95 499 €	95 499 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	13	83 882 €	35 480 €	68 144 €	143 682 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	57	60 291 €	20 214 €	69 570 €	97 090 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	67	80 424 €	55 097 €	78 899 €	97 627 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	289	30 361 €	21 799 €	30 047 €	39 565 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	214	35 349 €	23 970 €	35 230 €	46 081 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	6	24 702 €	4 725 €	29 840 €	46 119 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	44	25 747 €	16 334 €	22 982 €	36 000 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	306	49 053 €	38 430 €	50 450 €	63 892 €
25. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – DIRECTION/ENCADREMENT	315	1.97	0.00	1.43	4.33
26. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – ADMINISTRATION/GESTION	312	1.96	0.00	1.33	4.68
27. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SERVICES GÉNÉRAUX	315	0.16	0.00	0.00	0.51
28. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – RESTAURATION	315	0.00	0.00	0.00	0.00
29. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – SOCIO-ÉDUCATIF	315	9.79	0.00	7.63	20.57
30. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide médico-psychologique	318	2.07	0.00	0.00	6.45
31. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'animateur	315	0.31	0.00	0.00	0.50
32. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur	318	0.20	0.00	0.00	0.00
33. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'éducateur spécialisé	316	4.85	0.00	3.33	12.27
34. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'assistant social	301	0.55	0.00	0.00	2.15
35. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'autre socio-éducatif	316	3.36	0.00	1.59	10.00
36. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – PARAMÉDICAL	315	9.94	2.00	9.05	19.74
37. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychologue	304	1.61	0.00	1.32	3.86
38. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'infirmier	310	4.42	0.00	3.82	10.00
39. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) d'aide-soignant	318	0.69	0.00	0.00	0.00
40. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) kinésithérapeute	318	0.04	0.00	0.00	0.00
41. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) psychomotricien	316	0.24	0.00	0.00	0.80
42. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) ergothérapeute	296	1.24	0.00	0.00	4.63
43. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) orthophoniste	317	0.02	0.00	0.00	0.00
44. – dont Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) autre paramédical	318	0.77	0.00	0.00	2.67
45. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – MÉDICAL	309	0.65	0.00	0.37	1.25
46. Taux d'encadrement (ETP pour 100 places) – TOTAL	316	24.47	9.61	25.25	45.88
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	323	14 466 €	6 749 €	14 418 €	25 806 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 461 – Centre ressource (CR)

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	15	53 698 €	35 929 €	52 435 €	69 569 €
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	1	124 724 €	124 724 €	124 724 €	124 724 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	4	26 391 €	16 865 €	32 208 €	32 373 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	18	34 383 €	25 584 €	30 103 €	49 996 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	13	32 629 €	21 280 €	32 387 €	41 202 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	2	40 049 €	39 906 €	39 906 €	40 765 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	10	36 237 €	25 405 €	34 500 €	48 175 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	11	35 587 €	20 277 €	28 901 €	54 233 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	13	35 697 €	22 284 €	34 500 €	48 028 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	12	102 788 €	69 060 €	90 234 €	134 441 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	10	100 685 €	57 349 €	96 452 €	144 158 €
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	2	108 599 €	85 064 €	113 699 €	113 699 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	1	136 311 €	136 311 €	136 311 €	136 311 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	2	88 368 €	90 234 €	90 234 €	90 234 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	15	38 833 €	26 415 €	42 205 €	44 435 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	13	40 062 €	30 352 €	41 059 €	48 234 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	5	33 247 €	17 371 €	36 349 €	36 927 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	2	56 286 €	36 445 €	65 810 €	65 810 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	23	57 202 €	40 659 €	62 913 €	85 583 €

Fiche de synthèse nationale par catégorie d'établissements sociaux et médico-sociaux

Source : CNSA – ImportCA 2016 – ESMS pour les personnes en situation de handicap (PH)

Catégorie = 464 – UEROS

Nom des variables	Nombre d'ESMS	Moyenne pondérée et tronquée	Premier décile (D1)	Médiane	Neuvième décile (D9)
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	24	49 376 €	40 501 €	46 858 €	59 698 €
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	11	28 811 €	24 306 €	26 528 €	35 803 €
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	27	33 491 €	24 989 €	31 742 €	40 751 €
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	25	29 333 €	21 447 €	29 862 €	33 375 €
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	2	26 983 €	23 267 €	30 327 €	30 327 €
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	5	31 362 €	26 385 €	30 615 €	35 944 €
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	14	29 040 €	20 882 €	30 061 €	41 768 €
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	15	29 457 €	24 662 €	29 862 €	36 572 €
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	21	33 890 €	26 730 €	30 872 €	53 480 €
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	21	34 359 €	24 851 €	31 550 €	63 274 €
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	22	81 407 €	58 336 €	85 076 €	87 573 €
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	5	85 302 €	86 271 €	88 208 €	91 576 €
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	5	69 301 €	66 168 €	66 168 €	80 738 €
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	9	87 347 €	77 701 €	87 513 €	87 513 €
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	6	66 712 €	52 461 €	58 336 €	84 357 €
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	27	38 716 €	30 049 €	37 944 €	49 893 €
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	27	42 613 €	29 570 €	40 949 €	60 498 €
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	4	40 578 €	35 270 €	42 069 €	45 922 €
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	8	51 203 €	25 291 €	46 963 €	68 415 €
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	28	62 762 €	51 589 €	61 204 €	74 033 €

Annexe 2 – Indicateurs et formules de calcul

Indicateurs	Mode de calcul	Catégories d'ESMS exclus	Type de base utilisée
Offre de services			
1. Taux d'occupation	<p>Numérateur : Nombre de journées réalisées, y compris accompagnement temporaire (internat, semi-internat...) et quel que soit le mode d'accompagnement</p> <p>Dénominateur : Nombre de jours d'ouverture annuel</p>	<p>189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS</p>	Base brute
Ressources humaines mises en œuvre			
2. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : DIRECTION/ENCADREMENT	<p>Numérateur : Rémunération (directeur + médecin directeur + directeur adjoint, attaché de direction, économiste + éducateur spécialisé – encadrement + éducateur technique – encadrement + éducateur technique spécialisé – encadrement + chef d'atelier + assistant de service social – encadrement + éducateur de jeunes enfants – encadrement + conseiller en économie sociale – encadrement + chef de service éducatif + cadre infirmier – encadrement + cadre infirmier psychiatrique + autre cadre – pédagogique et social + autre cadre – paramédical + chef de service général/documentaire/informatique)</p> <p>Dénominateur : ETP (directeur + médecin directeur + directeur adjoint, attaché de direction, économiste + éducateur spécialisé – encadrement + éducateur technique – encadrement + éducateur technique spécialisé – encadrement + chef d'atelier + assistant de service social – encadrement + éducateur de jeunes enfants – encadrement + conseiller en économie sociale – encadrement + chef de service éducatif + cadre infirmier – encadrement + cadre infirmier psychiatrique + autre cadre – pédagogique et social + autre cadre – paramédical + chef de service général/documentaire/informatique)</p>		Base brute
3. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : personnel médical d'encadrement	<p>Numérateur : Rémunération médecin directeur</p> <p>Dénominateur : ETP médecin directeur</p>		Base brute
4. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SERVICES GÉNÉRAUX	<p>Numérateur : Rémunération (éducateur scolaire + instituteur spécialisé + instituteur + professeur des écoles + professeur agrégé + professeur enseignement général collège + professeur lycée professionnel + maître-auxiliaire + professeur/moniteur EPS + professeur technique – enseignement professionnel + éducateur technique spécialisé + éducateur technique + moniteur d'atelier + éducateur spécialisé + moniteur éducateur + moniteur de jardin d'enfants + aide médico-psychologique + aide-soignant (sauf SSIAD-61A) + éducateur PJJ + assistant de service social + moniteur enseignement ménager + conseiller en économie sociale et familiale + assistante maternelle + personnel d'aide à domicile + travailleur familial + animateur social + autre personnel éducatif + att. form. éducateur spécialisé + att. form. moniteur éducateur + att. form. médico-psychologique + élève éducateur spécialisé + élève moniteur éducateur + élève aide médico-psychologique)</p> <p>Dénominateur : ETP (agent de service général + ouvrier professionnel + maîtresse de maison + veilleur de nuit)</p>		Base brute

Indicateurs	Mode de calcul	Catégories d'ESMS exclus	Type de base utilisée
Ressources humaines mises en œuvre			
5. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : ADMINISTRATION/GESTION	Numérateur : Rémunération (agent administratif et de bureau + autre personnel de direction/gestion/administration) Dénominateur : ETP (agent administratif et de bureau + autre personnel de direction/gestion/administration)		Base brute
6. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : RESTAURATION	Numérateur : Rémunération RESTAURATION Dénominateur : ETP RESTAURATION		Base brute
7. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : SOCIO-ÉDUCATIF	Numérateur : Rémunération (éducateur scolaire + instituteur spécialisé + instituteur + professeur des écoles + professeur agrégé + professeur enseignement général collège + professeur lycée professionnel + maître-auxiliaire + professeur/moniteur EPS + professeur technique – enseignement professionnel + éducateur technique spécialisé + éducateur technique + moniteur d'atelier + éducateur spécialisé + moniteur éducateur + moniteur de jardin d'enfants + aide médico-psychologique + aide-soignant (sauf SSIAD-61A) + éducateur PJJ + assistant de service social + moniteur enseignement ménager + conseiller en économie sociale et familiale + assistante maternelle + personnel d'aide à domicile + travailleur familial + animateur social + autre personnel éducatif. + att. form. éducateur spécialisé + att. form. moniteur éducateur + att. form. médico-psychologique + élève éducateur spécialisé + élève moniteur éducateur + élève aide médico-psychologique) Dénominateur : ETP (éducateur scolaire + instituteur spécialisé + instituteur + professeur des écoles + professeur agrégé + professeur enseignement général collège + professeur lycée professionnel + maître-auxiliaire + professeur/moniteur EPS + professeur technique – enseignement professionnel + éducateur technique spécialisé + éducateur technique + moniteur d'atelier + éducateur spécialisé + moniteur éducateur + moniteur de jardin d'enfants + aide médico-psychologique + aide-soignant (sauf SSIAD-61A) + éducateur PJJ + assistant de service social + moniteur enseignement ménager + conseiller en économie sociale et familiale + assistante maternelle + personnel d'aide à domicile + travailleur familial + animateur social + autre personnel éducatif. + att. form. éducateur spécialisé + att. form. moniteur éducateur + att. form. médico-psychologique + élève éducateur spécialisé + élève moniteur éducateur + élève aide médico-psychologique)		Base brute
8. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : aide médico-psychologique	Numérateur : Rémunération aide médico-psychologique Dénominateur : ETP aide médico-psychologique		Base brute
9. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : animateur	Numérateur : Rémunération aide médico-psychologique Dénominateur : ETP aide médico-psychologique		Base brute

Indicateurs	Mode de calcul	Catégories d'ESMS exclus	Type de base utilisée
Ressources humaines mises en œuvre			
10. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur	Numérateur : Rémunération (éducateur technique spécialisé + éducateur technique + moniteur d'atelier + moniteur enseignement ménager) Dénominateur : ETP (éducateur technique spécialisé + éducateur technique + moniteur d'atelier + moniteur enseignement ménager)		Base brute
11. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : éducateur spécialisé	Numérateur : Rémunération (éducateur spécialisé + moniteur éducateur + moniteur de jardin d'enfants + aide-soignant (sauf SSIAD) + éducateur PJJ) Dénominateur : ETP (éducateur spécialisé + moniteur éducateur + moniteur de jardin d'enfants + aide-soignant (sauf SSIAD) + éducateur PJJ)		Base brute
12. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : assistant social	Numérateur : Rémunération assistant de service social Dénominateur : ETP assistant de service social		Base brute
13. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre socio-éducatif	Numérateur : Rémunération autre socio-éducatif Dénominateur : ETP autre socio-éducatif		Base brute
14. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : MÉDICAL	Numérateur : Rémunération autre socio-éducatif Dénominateur : ETP autre socio-éducatif		Base brute
15. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychiatre	Numérateur : Rémunération psychiatre Dénominateur : ETP psychiatre		Base brute
16. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : pédiatre	Numérateur : Rémunération pédiatre Dénominateur : ETP pédiatre		Base brute
17. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : rééducation fonctionnelle	Numérateur : Rémunération médecin rééducation fonctionnelle Dénominateur : ETP médecin rééducation fonctionnelle		Base brute
18. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre spécialiste	Numérateur : Rémunération autre spécialiste Dénominateur : ETP autre spécialiste		Base brute
19. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : médecin généraliste	Numérateur : Rémunération médecin généraliste Dénominateur : ETP médecin généraliste		Base brute
20. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : PARAMÉDICAL	Numérateur : Rémunération (psychologue + infirmier DE + infirmier psychiatrique + masseur kinésithérapeute + ergothérapeute + orthophoniste + orthoptiste + psychomotricien + auxiliaire de puériculture + autre paramédical diplômé + puéricultrice + aide-soignant SSIAD) Dénominateur : ETP (psychologue + infirmier DE + infirmier psychiatrique + masseur kinésithérapeute + ergothérapeute + orthophoniste + orthoptiste + psychomotricien + auxiliaire de puériculture + autre paramédical diplômé + puéricultrice + aide-soignant SSIAD)		Base brute
21. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : psychologue	Numérateur : Rémunération psychologue Dénominateur : ETP psychologue		Base brute
22. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : orthophoniste	Numérateur : Rémunération orthophoniste Dénominateur : ETP orthophoniste		Base brute

Indicateurs	Mode de calcul	Catégories d'ESMS exclus	Type de base utilisée
Ressources humaines mises en œuvre			
23. – dont coût salarial d'un ETP par structure des emplois : autre paramédical	<p>Numérateur : Rémunération (infirmier DE + infirmier psychiatrique + masseur kinésithérapeute + ergothérapeute + orthoptiste + psychomotricien + auxiliaire de puériculture + autre paramédical diplômé + puéricultrice + aide-soignant SSIAD)</p> <p>Dénominateur : ETP (infirmier DE + infirmier psychiatrique + masseur kinésithérapeute + ergothérapeute + orthoptiste + psychomotricien + auxiliaire de puériculture + autre paramédical diplômé + puéricultrice + aide-soignant SSIAD)</p>		Base brute
24. Coût salarial d'un ETP par structure des emplois : TOTAL	<p>Numérateur : Rémunération (DIRECTION/ENCADREMENT au CA + ADMINISTRATION/GESTION au CA + SERVICES GÉNÉRAUX au CA + RESTAURATION au CA + SOCIO-ÉDUCATIF au CA + MÉDICAL au CA + PSYCHOLOGUE au CA + PARAMÉDICAL au CA)</p> <p>Dénominateur : ETP (DIRECTION/ENCADREMENT au CA + ADMINISTRATION/GESTION au CA + SERVICES GÉNÉRAUX au CA + RESTAURATION au CA + SOCIO-ÉDUCATIF au CA + MÉDICAL au CA + PSYCHOLOGUE au CA + PARAMÉDICAL au CA)</p>		Base brute
25. Taux d'encadrement – DIRECTION/ENCADREMENT	<p>Numérateur : ETP DIRECTION/ENCADREMENT au CA x 100</p> <p>Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS</p>	<p>189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS</p>	Base BO (SAP)
26. Taux d'encadrement – ADMINISTRATION/GESTION	<p>Numérateur : ETP ADMINISTRATION/GESTION au CA x 100</p> <p>Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS</p>	<p>189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS</p>	Base BO (SAP)
27. Taux d'encadrement – SERVICES GÉNÉRAUX	<p>Numérateur : ETP SERVICES GÉNÉRAUX au CA x 100</p> <p>Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS</p>	<p>189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS</p>	Base BO (SAP)
28. Taux d'encadrement – RESTAURATION	<p>Numérateur : ETP RESTAURATION au CA x 100</p> <p>Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS</p>	<p>189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS</p>	Base BO (SAP)

Indicateurs	Mode de calcul	Catégories d'ESMS exclus	Type de base utilisée
Ressources humaines mises en œuvre			
29. Taux d'encadrement – SOCIO-ÉDUCATIF	Numérateur : ETP SERVICES GÉNÉRAUX au CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS	Base BO (SAP)
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS		
30. – dont taux d'encadrement d'aide médico-psychologique	Numérateur : ETP aide médico-psychologique au CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS		
31. – dont taux d'encadrement d'animateur	Numérateur : ETP animateur social x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS		
32. – dont taux d'encadrement d'éducateur/moniteur	Numérateur : ETP (éducateur technique spécialisé + éducateur technique + moniteur d'atelier + moniteur enseignement ménager) x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS		
33. – dont taux d'encadrement d'éducateur spécialisé	Numérateur : ETP (éducateur spécialisé + moniteur éducateur + moniteur de jardin d'enfants + aide-soignant (sauf SSIAD) + éducateur PJJ) x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS		
34. – dont taux d'encadrement d'assistant social	Numérateur : ETP assistant de service social x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS		
35. – dont taux d'encadrement d'autre socio-éducatif	Numérateur : ETP d'autre socio-éducatif x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS		
36. Taux d'encadrement – PARAMÉDICAL	Numérateur : ETP PARAMÉDICAL au CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS	Base BO (SAP)
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS		
37. – dont taux d'encadrement de psychologue	Numérateur : ETP psychologue CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS		
38. – dont taux d'encadrement d'infirmier	Numérateur : ETP infirmier au CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS		
39. – dont taux d'encadrement d'aide-soignant SSIAD	Numérateur : ETP aide-soignant SSIAD au CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR 464 – UEROS	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINISS		

Indicateurs	Mode de calcul	Catégories d'ESMS exclus	Type de base utilisée
Ressources humaines mises en œuvre			
40. – dont taux d'encadrement kinésithérapeute	Numérateur : ETP kinésithérapeute au CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINESS	464 – UEROS	
41. – dont taux d'encadrement psychomotricien	Numérateur : ETP psychomotricien au CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINESS	464 – UEROS	
42. – dont taux d'encadrement ergothérapeute	Numérateur : ETP ergothérapeute au CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINESS	464 – UEROS	
43. – dont taux d'encadrement orthophoniste	Numérateur : ETP PARAMÉDICAL au CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINESS	464 – UEROS	
44. – dont taux d'encadrement autre paramédical	Numérateur : ETP autre paramédical au CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR	Base brute
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINESS	464 – UEROS	
45. Taux d'encadrement – MÉDICAL	Numérateur : ETP MÉDICAL au CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR	Base BO (SAP)
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINESS	464 – UEROS	
46. Taux d'encadrement – TOTAL	Numérateur : ETP TOTAL (PH) au CA x 100	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR	Base BO (SAP)
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINESS	464 – UEROS	
Moyens financiers mis en œuvre			
47. Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	Numérateur : Charges d'exploitation courante réalisées (groupe 1 Dépenses) + charges de personnel réalisées (groupe 2 Dépenses) + charges de structure réalisées (groupe 3 Dépenses) hors provisions – Total CNR alloué – Autres produits relatifs à l'exploitation réalisée (groupe 2 Recettes) – produits financiers et non encaissables réalisés (groupe 3 Recettes)	189 – CMPP 190 – CAMSP 221 – BAPU 461 – CR	Base BO (SAP)
	Dénominateur : capacités installées (places) au CA ou FINESS	464 – UEROS	

Annexe 3 – Glossaire

ARS : Agence régionale de santé

BAPU : Bureau d'aide psychologique universitaire

BE : Budget exécutoire

CA : Compte administratif N transmis par les ESMS avant le 30 avril N+1 aux ARS

CAFS : Centre d'accueil familial spécialisé

CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce

CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique

CNR : Crédits non reconductibles

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CPO : Centre de pré orientation

CPOM : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

CR : Centre ressource

CRP : Centre de rééducation professionnelle

EATEH : Établissement d'accueil temporaire d'enfants handicapés

EEAH : Établissement expérimental pour adultes handicapés

EEAP : Établissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés

EEEH : Établissement expérimental pour enfants handicapés

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESMS : Établissement et service médico-social

ETP : Équivalent temps plein

FAM : Foyer d'accueil médicalisé

FINESS : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux

FOYPH : Foyer d'hébergement pour enfants ou adolescents polyhandicapés

IDA : Institut pour déficients auditifs

IDV : Institut pour déficients visuels

IEM : Institut d'éducation motrice

IESPESA : Institut d'éducation sensorielle pour enfants sourds/aveugles

IME : Institut médico-éducatif

ImportCA : Application pour la transmission dématérialisée des budgets exécutoires et des comptes administratifs

ITEP : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

JES : Jardin d'enfants spécialisé

MAS : Maison d'accueil spécialisée

SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

SPASAD : Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

UEROS : Unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation socioprofessionnelle

www.cnsa.fr
www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

